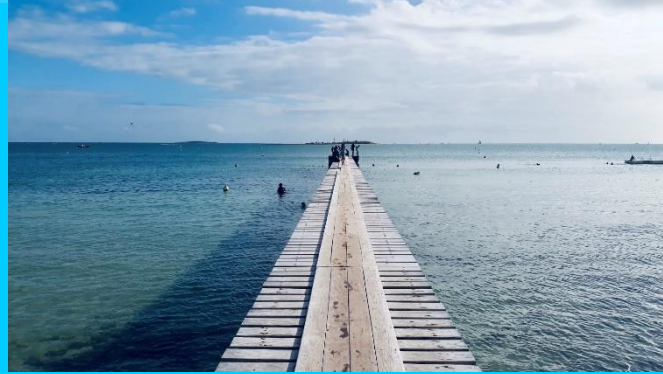




**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Centre
d'information
et d'orientation



Guide Nouvelle-Calédonie

Entrer dans le Sup

Rentrée 2023

Avec le soutien de  **onisep**

CONTINUER VOS ETUDES, UN ATOUT POUR VOTRE AVENIR

Toutes les analyses le prouvent : vos chances de trouver un emploi augmentent avec le niveau de votre diplôme. Mais ne vous engagez pas à la légère dans les études supérieures ! C'est maintenant qu'il faut mobiliser votre énergie pour explorer toutes les pistes qui s'offrent à vous.

Vous trouverez dans ce guide « Entrer dans le Sup », pour chaque domaine d'études, de nombreux conseils pour faciliter votre réflexion.

S'orienter selon son profil

La réussite au baccalauréat ouvre la porte aux formations de l'enseignement supérieur. Chacun d'entre vous dispose d'atouts différents selon son bac d'origine ; l'orientation post bac n'est pas un jeu de hasard mais plutôt de stratégie. À vous de trouver la bonne !

➡ Avec un baccalauréat général, vous êtes bien préparés à un parcours universitaire en 5 ans, via une licence générale (choisie d'ailleurs en majorité). Vous avez intérêt à vous placer dans cette perspective dès maintenant. À moins de choisir de passer par une CPGE pour préparer directement les concours des grandes écoles.

➡ Titulaires d'un baccalauréat technologique, les BUT (Bac + 3) et les BTS (Bac + 2) offrent l'assurance d'une qualification reconnue. Bien que ce premier palier soit le plus souvent conseillé pour réussir et éventuellement poursuivre des études plus longues, d'autres parcours sont possibles (école spécialisées, CPGE, licence...).

➡ Titulaires d'un baccalauréat professionnel, bien que ce diplôme prépare à l'insertion professionnelle, il permet l'accès à l'enseignement supérieur principalement en BTS.

Et pour tous, il existe des possibilités de spécialisation quel que soit le parcours choisi, notamment la licence professionnelle en 1 an après bac + 2, très appréciée des entreprises, et des passerelles d'une voie à l'autre pour les étudiants motivés. Il est enfin recommandé de choisir des formations dans l'enseignement supérieur qui soient cohérentes avec les connaissances et compétences acquises au lycée. Ces choix garantissent une plus grande réussite dans la poursuite de vos études afin d'obtenir les diplômes visés.

Prendre du temps pour s'informer

Pas de panique, tout est mis en œuvre pour vous aider dans vos choix :

- Vos professeurs et plus particulièrement vos deux professeurs principaux sont là pour vous conseiller, ils vous connaissent bien et peuvent mesurer vos chances de réussite.
- Approfondissez votre information sur les différentes filières, rencontrez le psychologue de l'Éducation nationale (Psy En) dans votre lycée.
- Au centre de documentation et d'information (CDI) de votre lycée, les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs...
- Au centre d'information et d'orientation (CIO), vous pouvez consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), à Nouméa et dans chacune de ses antennes (La Foa, Koné et Poindimié).
- Ne manquez pas les salons et les journées portes ouvertes qui mobilisent les lycées, l'université, les écoles et des professionnels pour répondre à toutes vos questions.

SOMMAIRE

CONTINUER VOS ETUDES, UN ATOUT POUR VOTRE AVENIR.....	2
CHOISIR SA VOIE.....	4
Le schéma des études supérieures.....	4
Les étapes à suivre	6
La plateforme d'admission Parcoursup	7
Pour s'informer.....	10
Le Plan Etudiants.....	11
LES FILIERES D'ETUDES.....	12
Les licences	12
L'Université de la Nouvelle-Calédonie.....	15
Les Licences à l'UNC	16
Les BUT (Diplômes Universitaires de Technologie)	19
L'Institut Universitaire de Technologie.....	21
Les BTS (Brevets de Technicien Supérieur)	22
BTS en lycée publics	23
BTS en lycée privés	24
BTS par Alternance à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI)	25
Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)	25
Les CPGE en Nouvelle-Calédonie.....	29
Les écoles spécialisées.....	31
Les formations spécialisées	33
La MC Mention Complémentaire	34
La FCIL Formation Complémentaire d'initiative Locale	35
Écoles spécialisées en gestion-commerce	36
En écoles spécialisées ou en lycée Social – paramédical.....	37
Se former avec un contrat d'alternance, un choix alternatif exigeant.....	38
LA VIE ETUDIANTE	45
En Nouvelle Calédonie.....	45
Partir étudier en métropole.....	48
Quelles pistes avec un bac pro en Nouvelle-Calédonie.....	52
Enseignement supérieur et handicap	53
Et si vous échouez au bac ?	54
Adresses utiles.....	56

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications

SAIO - Service de l'Affectation Information et Orientation - Vice - Rectorat de la Nouvelle-Calédonie - Direction Générale des Enseignements
 Conception et réalisation : CIO : Mme Anne-Marie GOBILLOT, responsable du CIO
 Remerciements Aux services du Vice-Rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution.

CHOISIR SA VOIE

LMD – Licence, Master, Doctorat

Le schéma des études supérieures

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

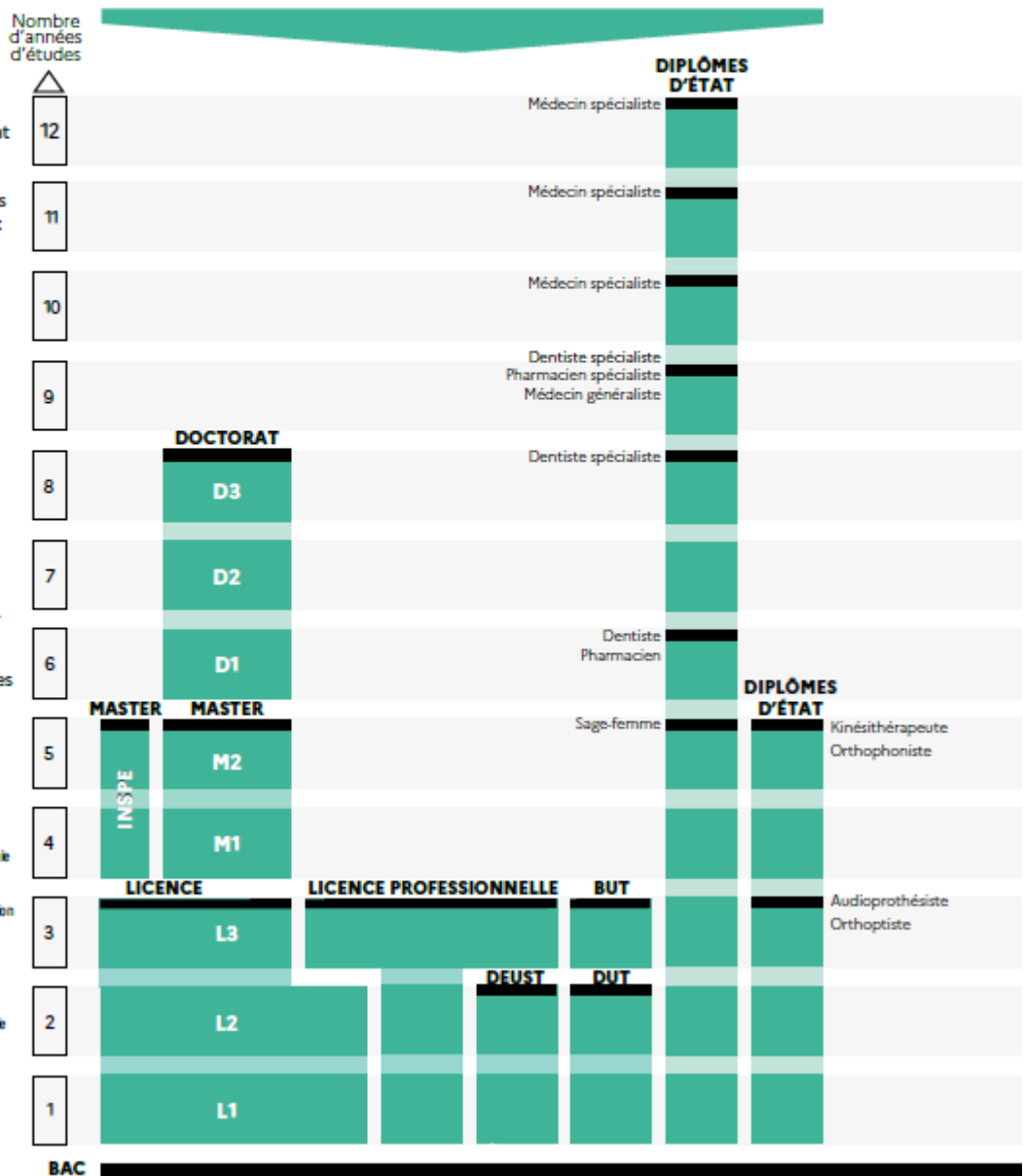
UNIVERSITÉ

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac: licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif: des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD: les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecte...

■ Diplôme dérivé

- BTS : brevet de technicien supérieur
- BUT : bachelier universitaire de technologie
- CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
- DE : diplôme d'État
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DN MADE : diplôme national des métiers d'art et de design
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- ENS : école normale supérieure
- IEP : institut d'études politiques
- INSPE : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- L1 : 1^{re} année de licence
- M1 : 1^{re} année de master
- D1 : 1^{re} année de doctorat



Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

GRANDES ÉCOLES

Nombre d'années d'études

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES

DIPLÔMES D'ÉTAT

Vétérinaire

DIPLÔMES D'ÉCOLES

MASTER

DIPLÔMES D'ÉCOLES

DIPLÔMES D'ÉTAT

LICENCE PROFESSIONNELLE DCG DN MADE

Assistant de service social
Éducateurs...
Infirmier
Manipulateur radio
Technicien de laboratoire...

BTS

CPGE

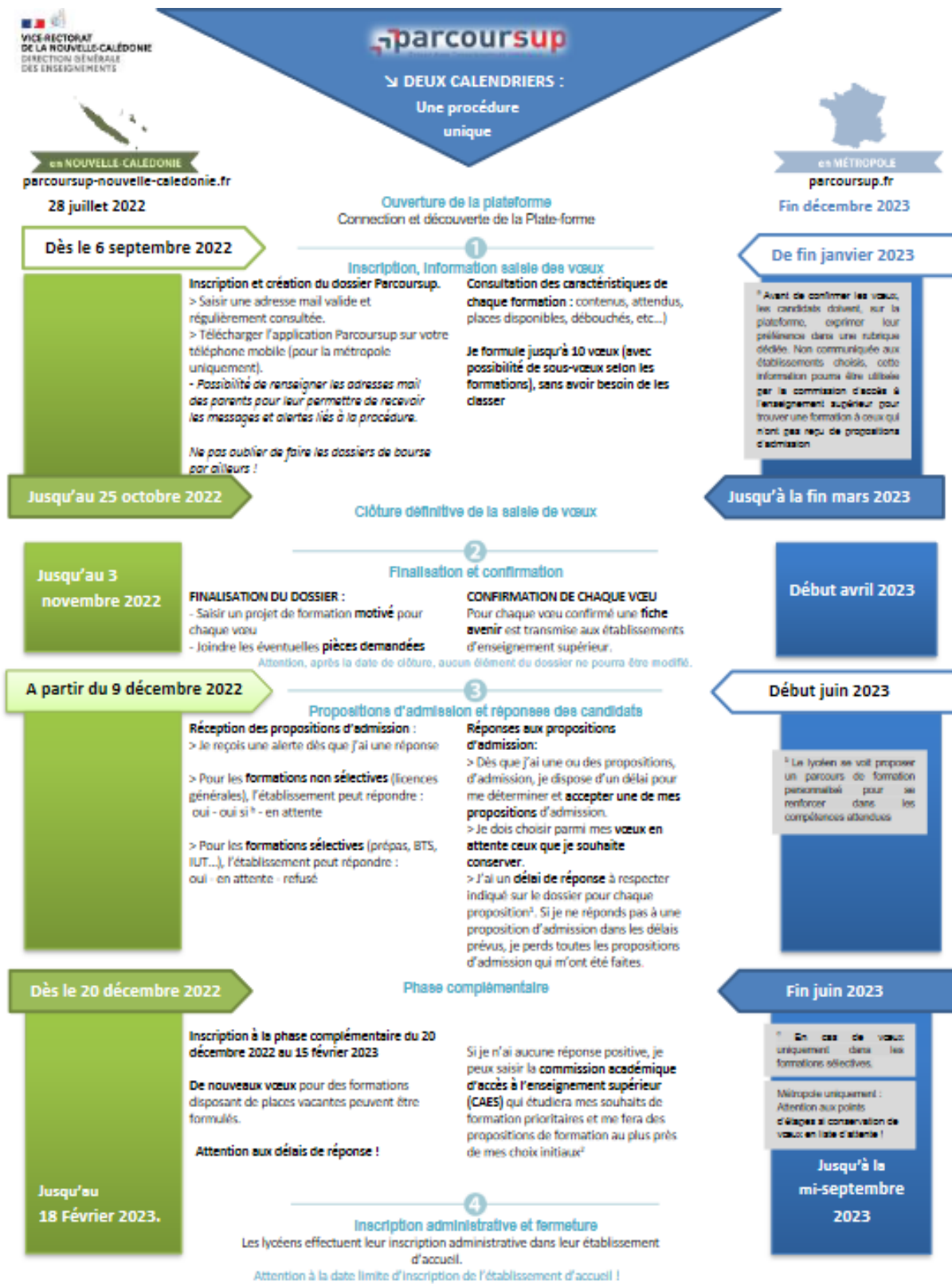
CPGE

BAC

Inscription

Les étapes à suivre

Les candidatures à la 1^{re} année de l'enseignement supérieur se font en ligne via la plateforme Parcoursup pour la plupart des formations. Depuis la formulation des vœux d'orientation jusqu'à l'inscription effective dans l'établissement, zoom sur les modalités à chaque étape.



¹ Parcoursup métropole : impératif de répondre obligatoirement à chaque proposition dans les délais indiqués dans le dossier

² Voir calendrier spécifique sur le site académique pour saisine CAES.

La plateforme d'admission Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur en métropole selon le calendrier national.

Parcoursup Nouvelle-Calédonie est la plateforme calédonienne d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur de Nouvelle-Calédonie selon le calendrier austral.

Une démarche simplifiée

La plateforme Parcoursup permet :

- de créer votre dossier de préinscription ;
- de trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur : à chaque fois que vous sélectionnez une formation, les caractéristiques de cette formation s'affichent, notamment les attendus de la formation ;
- d'émettre vos vœux de poursuite d'études sans les classer ;
- de compléter votre dossier avec les éléments demandés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies ;
- ensuite de confirmer vos vœux pour qu'ils puissent être examinés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies ;
- de recevoir des propositions d'admission des établissements ;
- de répondre aux propositions qui vous sont faites.

Les formations

La plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur, Parcoursup, réunit près de 14.000 formations du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Vous pouvez faire des vœux :

- ✓ **Dans des formations sélectives** (CPGE, BTS, BUT, écoles, etc.) dont l'admission se fait sur dossier ou par concours
- ✓ **Dans des formations non-sélectives** (licence, Licence avec une option « Accès Santé » – (L.AS)

Si la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire ne figure pas dans Parcoursup, adressez-vous directement à l'établissement concerné pour vous informer sur les modalités d'admission.

En Nouvelle-Calédonie, l'ensemble des formations supérieures sont présentes sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie :

En lycée

- ✓ BTS-BTSA, y compris par apprentissage
- ✓ CPGE
- ✓ DCG
- ✓ MAN Hôtellerie-restauration
- ✓ Mention Complémentaire (*ne concerne que les MC accessibles après le Baccalauréat*)
- ✓ FCIL Formation complémentaire d'initiative locale

A l'université

- ✓ Licence
- ✓ BUT
- ✓ DEUST
- ✓ CUPGE
- ✓ DU Enseigner dans le 1^{er} degré

A l'IFSI

- ✓ Diplôme d'infirmier-ère -

Qui est concerné par Parcoursup ?

Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent entrer en 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur pour s'inscrire en première année dans une formation initiale.



Ne sont pas concernés :

- ✓ les étudiants qui redoublent (ils doivent directement se réinscrire dans leur établissement) ;
- ✓ les candidats soumis à une demande d'admission préalable (DAP)*;
- ✓ les candidats à la formation continue.

*Pour s'inscrire en première année de licence dans une université française, une demande d'admission préalable (DAP) est obligatoire pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.

Les attendus

Les attendus affichés par formation sur Parcoursup, sont les connaissances et les compétences attendues par les formations du supérieur. Ils correspondent à ce que les enseignants de l'enseignement supérieur estiment nécessaire pour réussir. Pour chaque formation, les attendus sont définis à l'échelle nationale, ils peuvent être complétés par les formations en fonction de spécificités locales.

Les vœux

Une fois le dossier finalisé, le lycéen peut saisir jusqu'à 10 vœux pour des **formations sélectives** (CPGE, BTS, BUT, écoles, etc.) et/ou **non-sélectives**. Les vœux ne sont pas classés. Chaque vœu doit être souhaité et motivé.

La fiche Avenir

La "fiche Avenir" est un document essentiel au dossier, transmise via Parcoursup, pour être examinée par les établissements d'enseignement supérieur choisis. La saisie de la « fiche Avenir » est un travail collectif qui mobilise l'ensemble de l'équipe pédagogique qui accompagne le lycéen. Elle se prépare après la saisie des vœux sur Parcoursup.

Elle est entièrement dématérialisée et spécifique à chaque vœu et comprend :

- ✓ Pour chaque discipline enseignée en terminale : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1^{er} semestre), la position de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe et l'appréciation des professeurs principaux (méthode de travail, autonomie, engagement et esprit d'initiative, etc.) ;
- ✓ L'avis du chef d'établissement.

Les élèves et leurs familles peuvent consulter la « fiche Avenir » sur Parcoursup, au moment où les établissements d'enseignement supérieur font connaître leur proposition.

Les critères d'admission

Les résultats scolaires ne constituent qu'une partie du dossier. Le projet du candidat, sa motivation, ses acquis compteront également.

Ces éléments seront en particulier valorisés dans le projet de formation motivé établi par le lycéen.

Réception des propositions d'admission

- ✚ Pour les formations **non sélectives** (licences générales), 3 types de réponses peuvent être apportées à chaque vœu :
 - **Oui** (candidature acceptée) ;
 - **Oui-si** (candidature acceptée, sous conditions) ;
 - **En attente** (qu'une place se libère).

Lorsque la décision est **oui-si**, cela signifie que l'établissement conditionne l'inscription au suivi d'un dispositif pédagogique adapté pour accompagner le futur étudiant vers la réussite, considérant que les connaissances et compétences attendues pour réussir ne sont pas remplies. Le futur étudiant est bien inscrit dans la formation de son choix, et l'établissement mettra en place le dispositif d'accompagnement personnalisé.

- ✚ Pour les **formations sélectives** (prépas, BTS, BUT...), 3 types de réponses peuvent être apportées à chaque vœu :
 - **Oui** (candidature acceptée) ;
 - **En attente** (qu'une place se libère) ;
 - **Non** (candidature refusée).

Répondre aux propositions d'admission

- Vous ne pouvez accepter qu'**une seule proposition d'admission à la fois** ;
- **Lorsque vous acceptez une proposition**, vous devez préciser si vous souhaitez « maintenir » ou « renoncer » à vos vœux « en attente » ;
- **Répondez au fur et à mesure et dans les délais impartis** aux propositions d'admission qui vous sont faites. Les dates limites de réponses sont précisées dans les mails et alertes que vous recevrez dans votre dossier Parcoursup en face de chaque proposition. Toute absence de réponse entraîne la perte de la proposition et des vœux « en attente » ;
- **Si vous acceptez** une proposition d'admission dans **une formation qui n'est pas sur Parcoursup**, vous devez clore votre dossier sur la plateforme en téléchargeant l'attestation de démission qui vous sera obligatoirement demandée par la formation que vous avez choisie ;
- **Lorsque vous avez confirmé définitivement un vœu**, vous devez ensuite **procéder à votre inscription administrative dans l'établissement** concerné.

La phase complémentaire

- la phase complémentaire est ouverte à tous les candidats et permet à ceux qui le souhaitent de formuler 10 nouveaux vœux dans des formations qui disposent de places disponibles sur Parcoursup.

Elle s'adresse en particulier :

- à tous les candidats qui sont inscrits en phase principale et qui souhaitent faire des vœux dans des formations où des places sont disponibles ;
- à ceux qui n'ont pas confirmé de vœux en phase principale dans les temps impartis sur Parcoursup ;
- à ceux qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup.

Une **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** est mise en place dans chaque académie. Elle a pour mission d'accompagner les candidats concernés par l'une des deux situations suivantes. Cet accompagnement par la CAES est un droit.

- **candidats auxquels aucune proposition d'admission n'a été faite** et qui ont fait au moins un vœu en phase principale ou en phase complémentaire.
- **candidats qui sollicitent, au regard d'une situation exceptionnelle, un réexamen de leur candidature.**

Il s'agit, dans la limite des capacités d'accueil des établissements, de :

- **formuler, pour les candidats auxquels aucune proposition d'admission n'a été faite et qui ont fait au moins un vœu complémentaire, une proposition d'inscription dans une formation** en tenant compte du projet de formation de ces candidats, des acquis de leur formation, de leurs compétences et leurs préférences ;
- **réexaminer le dossier présenté par des candidats** dont la situation justifie, eu égard à des circonstances exceptionnelles tenant à leur état de santé, à leur handicap, à leur inscription en tant que sportif de haut niveau sur la liste mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport ou à leurs charges de famille, une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée. Il est tenu compte de la situation particulière que les intéressés font valoir (ils ont pu, au stade de la formulation des vœux, apporter des éléments dans la rubrique « éléments liés à ma scolarité » de la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie), des acquis de leur formation antérieure, de leurs compétences, de leurs préférences.

Il revient au candidat d'activer cet accompagnement en envoyant un message **via la rubrique « Contact » du dossier Parcoursup Nouvelle-Calédonie avec l'objet « CAES »**.

Pour la constitution de son dossier, le candidat sera accompagné par le Centre d'Information et d'Orientation de Nouméa (ou une de ses antennes). Si possible en lien avec l'établissement d'origine, en présence du professeur principal de l'élève (ou d'un personnel éducatif connaissant le candidat) le dossier sera instruit par un Psychologue de l'Éducation nationale. Un avis sera rendu et visé par la directrice du CIO.

Lorsqu'aucune proposition d'inscription ne peut être faite au candidat, l'accompagnement mis en place pour ces jeunes au sein de leur établissement d'origine ou au sein du CIO permettra, entre autres, d'aider leur réflexion sur leurs vœux et projet de formation dans la perspective de l'ouverture sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie de la phase complémentaire, ainsi que pour la campagne métropolitaine qui commence mi-janvier.

Les échanges s'organiseront **via la rubrique « contact » du dossier Parcoursup Nouvelle-Calédonie**.

Pour s'informer

Les salons de l'étudiant - (juillet et août)

Province nord : SOFIP à Poindimié (s'informer auprès de la Province)

Province des Îles : SEOFIP (en alternance sur Lifou, Ouvéa ou Maré - s'informer auprès de la Province)

Province sud : Salon des études supérieures à Nouméa et Koné prévu les 29 et 30 juillet 2022.

Centre d'information et d'orientation Nouméa

Le **centre d'information et d'orientation** (CIO) de Nouvelle-Calédonie avec ses antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy En).

Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

Ressources numériques

- ✓ terminales2021-2022.fr
- ✓ cio.ac-noumea.nc
- ✓ ac-noumea.nc
- ✓ onisep.fr
- ✓ horizons21.fr
- ✓ folios.onisep.fr
- ✓ Des MOOC sur la plate-forme FUN MOOC

Un site de l'Onisep dédié aux lycéens de terminale

Vous y trouvez notamment :

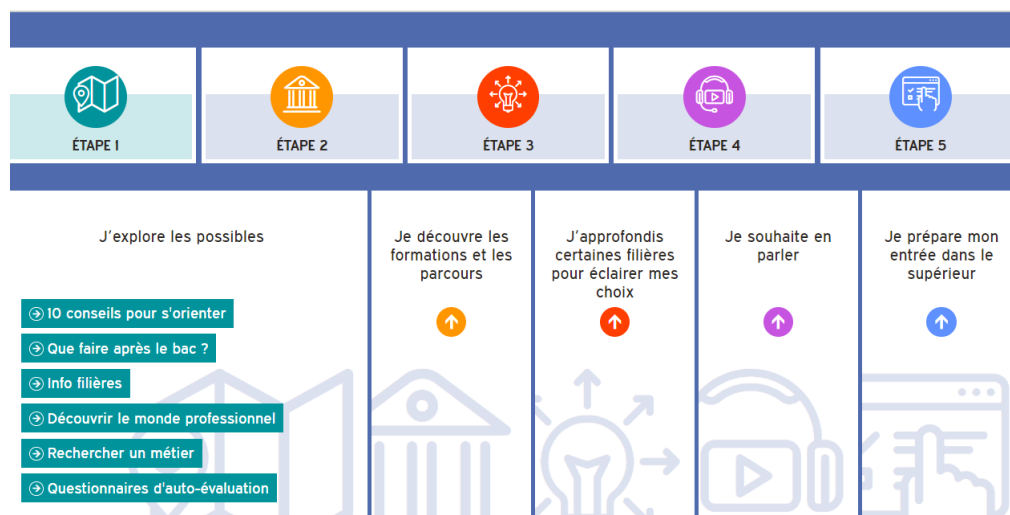
- le panorama des filières avec des taux de réussite selon le baccalauréat préparé et des informations sur les poursuites d'études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle ;

- des « MOOC » (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre ;

- un focus sur les filières en tension et sur les filières d'avenir.



5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur



***Attention** : site ONISEP national non-contextualisé à la Nouvelle-Calédonie

Le Plan Etudiants

Le principe fondateur du Plan Étudiants consiste à replacer l'orientation au cœur de l'année de terminale. La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi dite ORE) impacte significativement l'orientation au lycée et notamment la mise en œuvre de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur. Parmi les principales mesures du Plan Étudiants, notons :

Deux semaines de l'orientation pour mieux formuler ses choix

En lien avec le premier conseil de classe, une première semaine vise à aider les lycéens à préciser leur projet d'avenir. En dialogue avec les équipes éducatives, ils affinent leur connaissance des métiers et des études supérieures qui y conduisent.

En juillet-août, une deuxième semaine vise à éclairer les lycéens au moment de formuler leurs vœux d'orientation. Cette semaine coïncide avec la période des journées « Portes ouvertes » organisées par les établissements d'enseignement supérieur.

Le rôle renforcé du conseil de classe

Lors du conseil de classe du 1^{er} trimestre, l'équipe éducative prend connaissance des intentions des lycéens et formule des conseils et des recommandations pour alimenter leur réflexion et, le cas échéant, les aider à affiner leur projet. L'échange avec chaque lycéen se poursuit tout au long du deuxième trimestre.

Le conseil de classe du 2^e trimestre examine les vœux des candidats afin de contribuer aux avis portés par le chef d'établissement. Chaque avis est transmis via une « fiche Avenir » aux établissements d'enseignement supérieur que le lycéen souhaite rejoindre. Durant toute cette période, le CIO et les psychologues de l'éducation nationale accompagnent les lycéens.

Deux professeurs principaux pour accompagner les élèves vers le supérieur

Dans le cadre de la nouvelle procédure, les lycéens bénéficient des conseils et de l'appréciation de leurs professeurs pour chacun de leurs vœux.

Pour assurer un accompagnement personnalisé de chaque lycéen, les établissements ont nommé, un second professeur principal en classe terminale.

Les professeurs principaux coordonnent le renseignement des « fiches Avenir » qui accompagnent chacun des vœux formulés par les lycéens. Ils en préparent une synthèse en vue du conseil de classe du 2^e trimestre.

L'aide à l'orientation dans le cadre du tutorat

Les lycées peuvent choisir de renforcer le tutorat qui permet d'organiser l'accompagnement par un professeur d'un nombre limité d'élèves tout au long de leur scolarité au lycée. Le tuteur aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours et l'accompagne dans ses choix d'orientation.

L'aide à l'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

En outre, en classe de terminale, l'accompagnement personnalisé intégré à l'horaire des élèves sera consacré, en complément des activités de soutien et d'approfondissement, à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur et à la construction des choix d'orientation post-baccalauréat.

LES FILIERES D'ETUDES

Les licences

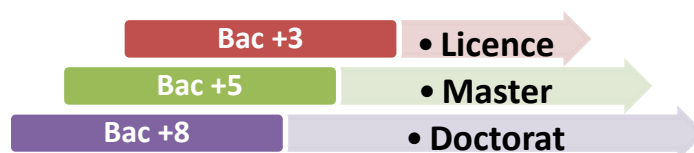
En 3 ans après le baccalauréat, la licence est le premier pas vers le master.

Organisée en parcours, la licence offre une spécialisation progressive et ouvre sur la professionnalisation.

A l'université

Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines et délivre des diplômes nationaux à 3 niveaux



La **licence** se prépare généralement en 6 semestres (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR).

- la 1^{re} année, dite **L1**, est conçue comme un portail associant plusieurs disciplines,
- la 2^e année, **L2**, amorce une spécialisation,
- la 3^e année, **L3**, finalise le cycle licence.

Les cours magistraux (**CM**) en amphitheâtre alternent avec des travaux dirigés (**TD**) ou pratiques (**TP**) en groupes-classes. Le cursus licence intègre également la possibilité de valider un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

Accès

À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit pour les candidats titulaires du **baccalauréat** (ou un diplôme équivalent), dans la limite des places disponibles. Il est recommandé de choisir une filière cohérente avec celle suivie au lycée, cela suppose de **se renseigner** au préalable sur les contenus et les exigences de la filière envisagée. Certaines filières très demandées organisent lors des inscriptions des tests de niveau (notamment en musique) ou des entretiens.

Au programme

Les licences se répartissent en **4 domaines** de formation :

- arts, lettres, langues
- droit, économie, gestion
- sciences humaines et sociales
- sciences, technologies, santé

Elles se déclinent en **50 mentions** (par exemple droit ; géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques ; sciences de la vie...). Chaque mention propose des **parcours** types, définis par chaque université. La spécialisation disciplinaire est progressive, ce qui permet d'affiner son choix d'orientation et favorise les passerelles entre les filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un BUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire en L2.

La licence couvre généralement 6 semestres. Chacun d'eux se compose d'UE (unités d'enseignements) obligatoires, optionnelles ou libres, valant un nombre de crédits ECTS donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

La **1^{re} année de licence (L1)** renforce l'apprentissage des fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, élaboration du projet personnel et professionnel, langues vivantes, expression écrite et orale).

La **2^e année de licence (L2)** est articulée autour de la consolidation des compétences et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études en licence professionnelle est ouverte aux étudiants ayant validé les 2 premières années de licence.

La **3^e année de licence généraliste (L3)** s'attache à approfondir la spécialisation disciplinaire et à explorer des secteurs professionnels.

À noter

Les étudiants peuvent effectuer un stage. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un séjour à l'étranger. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

- La licence prévoit au moins 1.500 heures d'enseignement sur 3 ans, à raison de **20 à 30 heures par semaine**. Pour réussir aux évaluations, il ne suffit pas d'être présent aux cours.
- Pour réussir en 1^{re} année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins **une vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**.
- À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation destiné à l'aider dans ses choix. En 1^{re} année de licence, il bénéficie d'un encadrement pédagogique renforcé. Ainsi, le tutorat permet aux nouveaux inscrits à l'université d'identifier leurs points forts et leurs lacunes ; les modules de soutien pilotés par des enseignants référents les aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

Il est possible de changer de voie, soit en fin de semestre, soit en fin d'année. Se renseigner auprès du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO).

Validation du diplôme

L'évaluation des compétences acquises par l'étudiant se fait par contrôle continu et régulier, par examen terminal ou bien par la combinaison des deux modalités. En L1 et L2, le contrôle continu se généralise.

- La licence permet l'acquisition de **180 crédits européens** (ECTS).
- Une certification du niveau en langue reconnue au niveau européen, est délivrée à l'étudiant lors de l'obtention de la licence.
- Un supplément au diplôme précise le parcours suivi en licence, ainsi que les compétences acquises, y compris dans le cadre d'un engagement dans des activités associatives, sociales ou professionnelles. Il permet une meilleure lisibilité du diplôme hors de nos frontières.

Poursuite d'études

De niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues.

- Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en **Master** pour deux ans (M1, M2). La première année (M1) est accessible sur concours ou sur examen de dossier selon les capacités d'accueil. Le portail <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/> fournit toute l'offre des masters au niveau national, avec une présentation des modalités de sélection pour chacun d'entre eux.
- Les autres peuvent rejoindre une école de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.
- Ceux qui ne souhaitent pas poursuivre au-delà sont, quant à eux, informés sur leurs perspectives d'insertion ou de formation.

Accès à l'emploi

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (**BAIP**) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens...), diffuse les offres des entreprises, organise des rencontres avec les professionnels.

- Grâce à l'acquisition de compétences préprofessionnelles, les diplômés de licence sont préparés à une entrée immédiate dans la vie active. De niveau bac + 3, la licence permet aussi de présenter certains concours d'entrée dans l'administration (par exemple attaché territorial).
- Les études en master ouvrent l'accès à d'autres concours de la fonction publique : enseignement, magistrature, etc. Le master permet de s'inscrire en doctorat (bac + 8).
- Les enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de l'université permettent de se rendre compte des débouchés des formations. Elles sont disponibles sur www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

INFO +**L'université, c'est aussi...**

- Les études de santé se déroulent à l'université, notamment les filières médecine, pharmacie, dentaire et maïeutique, ainsi que certaines formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste. Les cursus débouchent sur des DE obligatoires pour exercer.
- Sont aussi délivrés à l'université : les DEUST et les BUT.
- Certaines universités proposent des CUPGE (cycles universitaires préparatoires aux grandes écoles). Des dispositifs permettent par ailleurs aux étudiants inscrits en licence de se préparer aux admissions parallèles dans les écoles d'ingénieurs ou de management.
- Le CMI (cursus master en ingénierie) est une formation renforcée et sélective proposée par une trentaine d'universités réunies au sein du réseau Figure. Il se déroule en 5 ans et prépare au métier d'ingénieur.

À SAVOIR

- CBI

Le CBI (cursus bachelor en ingénierie) du réseau Figure est une formation sélective à l'université. Il totalise 216 ECTS (*European Credits Transfer System*). Orienté aussi bien vers l'industrie que vers les services, le CBI permet aux étudiants de renforcer leurs compétences professionnelles et numériques.

- Licences professionnelles

Elles se préparent en 3 ans après le bac, en 2 ans avec un niveau bac + 1 (soit 60 crédits ECTS validés), ou en 1 an après un bac + 2 (soit 120 crédits ECTS validés) à l'université, en école ou lycée. Pour les futurs bacheliers, les candidatures sont gérées sur Parcoursup.

- Licences avec accès santé

Deux parcours sont proposés par les universités pour intégrer maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie.

La L.AS (licence avec accès santé) est une licence avec une majeure en droit ou biologie ou mathématiques ou autre et une mineure santé.

Le PASS (parcours spécifique avec accès santé) est une licence avec une majeure santé et une mineure hors santé (droit, biologie, mathématiques...).

Plus d'information sur : www.etudiant.gouv.fr ; www.unc.nc

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)



L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ses missions sont :

- la formation initiale et continue ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats ;
- l'orientation et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

Les filières de formation

L'université de la Nouvelle-Calédonie dispense plus de 40 formations donnant la possibilité aux Néo-Calédoniens de faire, sur le territoire, un cursus supérieur jusqu'au niveau bac + 8.

L'offre de formation est **pluridisciplinaire** et organisée par grands domaines au sein des départements de formation initiale :

- Droit, économie et gestion ;
- Lettres, langues et sciences humaines ;
- Sciences et techniques (incluant le domaine de la santé).

En outre, l'UNC dispose d'un institut universitaire de technologie (IUT) et de trois écoles internes :

- L'Institut National du Professorat et de l'Éducation (INSPE);
- L'IAE – École universitaire de management (IAE-NC) ;
- l'École doctorale du Pacifique (EDP).

L'UNC accueille également un Centre de Formation en Alternance (CFA), et un centre de ressources en langues.

Une université : 2 campus

Campus de Nouville :

L'UNC dispose d'un seul campus à Nouville, où sont regroupés l'ensemble des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, soit près de 3.000 personnes.

Le campus s'étend sur 13 hectares depuis l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation jusqu'à la nouvelle grande résidence universitaire des étudiants. Il comprend notamment trois amphithéâtres, un pôle de recherche et de pédagogies innovantes (studio, fablab, etc..), un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PépitéNC), une grande bibliothèque, un restaurant et une cafétéria, des salles de cours et des laboratoires de langues, un gymnase, un espace « beach », un théâtre de plein air ainsi qu'une maison de l'étudiant et des laboratoires scientifiques.

Campus de Baco :

Une première année de Licence (L1) Économie et gestion au parcours individualisé a ouvert en 2018 dans les locaux provisoires de l'École des Flamboyants, puis une deuxième année de Licence (L2) Économie et gestion en 2019.

En 2020, l'antenne du Nord accueille les étudiantes et étudiants, au sein du Campus de Baco, avec une offre de formation, rattachée au département Droit, économie et gestion (DEG) de l'UNC, notamment par sa licence Économie et gestion (TREC 7) , puis Parcours TREC 5 dès la rentrée 2023 et le DAEU (Diplôme d'accès aux études supérieures).

Il est doté d'un amphithéâtre, de salles d'enseignement, d'une bibliothèque et d'espaces de convivialité et de travail collaboratif sur plus de 1 000 m². L'espace de travail collaboratif est configuré avec un équipement de haute technologie, interconnecté avec l'espace Sigma, à Nouville, afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail des étudiants et leur offrir tous les enseignements nécessaires pour compléter leur formation. Animées par des universitaires et personnels affectés sur place, ces infrastructures modernes ont vocation à favoriser la diffusion numérique des enseignements et de la culture scientifique.

Il y a une véritable articulation stratégique entre la création du pôle de recherche et de pédagogies innovantes (espace Sigma) et le déploiement de formations supérieures vers les publics éloignés.

En Nouvelle-Calédonie

Les Licences

<p>Département Droit, Économie et Gestion (DEG)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence mention droit • Licence mention économie et gestion. 	<p>Et après une licence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Master mention droit • Master mention management et administration des entreprises. <p>Autre formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité en droit permet l'accès aux études universitaires pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat
<p>Département Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (avec 2 parcours : langues et cultures océaniques ; anglais) • Licence mention langues étrangères appliquées (avec 2 parcours : anglais-japonais ; anglais-espagnol) • Licence mention lettres • Licence mention histoire • Licence mention géographie et aménagement 	<p>Et après une licence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Master mention gestion des territoires et développement local (aménagement et développement des territoires océaniques – ADTO) • Master mention civilisations, cultures et sociétés parcours études océaniques et du Pacifique
<p>Département Sciences et Techniques (ST)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence mention physique, chimie • Licence mention sciences de la vie et de la terre • Licence mention mathématiques • Licence mention sciences de la vie et de la terre parcours « accès santé » (LAS) • Licence mention physique, chimie parcours « accès santé » (LAS) • Licence informatique parcours méthodes appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) 	<p>Et après une licence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Master mention méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) • Master mention Science de la durabilité parcours changement climatique et durabilité environnementale dans le Pacifique Sud
<p>Et après un bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licence professionnelle Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité • Licence professionnelle Commerce et distribution parcours Management du point de vente • Licence professionnelle Métiers de la communication – chargé de communication parcours communication et arts numériques • Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : comptabilité et paie – Collaborateur social et paie • Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et contrôle de gestion • Licence professionnelle Métiers de l'informatique – applications web 	

L'UNC, c'est aussi :

Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)

- BUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) vise à former, en 3 ans, des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle locale, nationale et/ou internationale.
- BUT Métiers du multimédia et de l'internet (MMI) propose un enseignement sur 6 semestres qui explore les 3 dimensions du web et du multimédia : la communication, la création et le développement web.

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) en géosciences appliquées : mines, eau et environnement.

Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), 2 options :

- CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique ;
- CUPGE-PC renforcé en physique et chimie.
- Le parcours Polytech NC : Depuis 2018, le CUPGE de l'Université de la Nouvelle-Calédonie donne aussi accès à 4 formations conduisant au titre d'ingénieur organisées à Polytech Nice Sophia au terme d'une procédure de recrutement spécifique, dans le cadre d'un partenariat nommé « Polytech NC ».

(+ d'information sur <https://unc.nc/formations/cycle-universitaire-preparatoire-aux-grandes-ecoles-cupge/>)

Le diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) au sein du PEPITE.NC

Une offre de formation dédiée à la création d'entreprise : e-marketing, business plan, financement d'entreprise, stratégie, etc.

Le DU « Enseigner dans le premier degré »

Pour devenir instituteur dans les écoles primaires publiques de la Nouvelle-Calédonie. La durée de la formation est de 3 années (6 semestres). Ce DU sanctionne les études de 1^{er} cycle universitaire et conduit à la délivrance du grade de licence.

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré (MEEF 1er degré) :

Mis en place en 2020, le master MEEF 1er degré se décline en 3 parcours : le parcours dit classique, le parcours bilingue anglais et le parcours langues kanak. Le master permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur ou professeure des écoles dans l'ensemble des champs disciplinaires.

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré (MEEF 2nd degré) :

Il se décline en différents parcours disciplinaires (anglais, éducation physique et sportive, espagnol, histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques, physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre, langues kanak) susceptibles d'être proposés. Le master permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignants ou enseignantes du second degré.

(+ d'information sur <https://unc.nc/formation/formation-des-enseignants/offre-de-formation/>)

Capacité en droit

Permet l'accès aux études universitaires pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat.

LEXIQUE

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur /agricole
CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles
CUPGE : cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
DEUST : diplôme d'études universitaires de sciences et techniques
BUT : bachelor universitaire de technologie
L1 : 1^{re} année de licence
L2 : 2^e année de licence
L3 : 3^e année de licence
M1 : 1^{re} année de master
M2 : 2^e année de master
UE : unité d'enseignement

INFO + INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'éducation

L'INSPE est une composante interne de l'UNC. Elle a pour objectif de former les futurs enseignants et enseignants et de les accompagner afin de favoriser leur entrée dans le métier. Il vise également à développer les compétences professionnelles des enseignants et des enseignants par le biais de la formation continuée et continue.

Après le Bac :**DU Enseigner dans le premier degré :**

Ce DU sanctionne les études de 1^{er} cycle universitaire et conduit à la délivrance du grade licence. Les formations de 2nd cycle universitaire (Master) sont ainsi accessibles aux titulaires de ce diplôme.

Après une licence ou le DU Enseigner dans le premier degré**Masters MEEF à l'ESPE : métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) proposent**

- Mention premier degré 3 parcours bilingue anglais, classique et langues kanak ;
- Mention second degré 9 parcours anglais, éducation physique et sportive, espagnol, histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques, physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre, langues Kanak ;
- Mention pratiques et ingénierie de la formation (PIF)

Renseignement auprès du secrétariat de direction

INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie, UNC

Campus de Nouville BP X4 - 98851 Nouméa Cedex

Tél : 29 05 00

Email secretariat.inspe@unc.nc

INFO + TREC : trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie

Depuis la rentrée 2019, les licences classiques de l'Université de la Nouvelle-Calédonie en trois ans sont toutes dédoublées en licences en 2 ans et demi soit 5 semestres (TREC 5) ou 3 ans et demi soit 7 semestres (TREC 7). Cette nouvelle offre de licences s'inscrit dans le cadre du dispositif TREC.

TREC signifie « trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie ». Il s'agit d'une réforme destinée à mettre en place une nouvelle organisation de la licence. Objectifs : moduler les rythmes d'apprentissage et renforcer l'accompagnement des étudiants qui s'engagent dans un cursus de licence. Ce dispositif a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir portant la référence ANR-18-NCUN-0022.

TREC : deux parcours possibles (TREC 7 et TREC 5), pour un même diplôme constitué des mêmes enseignements :

TREC 7 : le parcours de référence, une licence en 7 semestres avec une consolidation des acquis et un accompagnement spécifique ;

TREC 5 : un parcours intensif sur 5 semestres (sur le modèle d'une classe prépa) pour les étudiants disposant d'une forte capacité de travail personnel.

Les BUT (Bachelors Universitaires de Technologie)

Diplôme de niveau bac + 3, comme la licence, le BUT a pour objectif la polyvalence dans un domaine professionnel. Préparé à l'université, il permet l'accès direct à l'emploi comme la poursuite d'études. Il remplace le DUT, diplôme universitaire de technologie à partir de la rentrée métropolitaine 2021.

Où et comment ?

Le BUT se prépare dans un IUT (institut universitaire de technologie), structure interne à l'université, qui offre l'accès à la bibliothèque universitaire, au laboratoire de langues, avec un encadrement renforcé. Organisée sur 6 semestres, la formation menant au BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD (licence-master-doctorat), ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement. Elle comprend une majeure et des modules complémentaires choisis en fonction du projet personnel et professionnel. La formation alterne CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important. La 3^e année, professionnelle, prévoit des enseignements spécifiques orientés sur la technologie et les projets. Les étudiants peuvent opter pour l'alternance dès la 1^{re} année, en 2^e année ou seulement en 3^e année, dans une formation partenaire. Ils peuvent effectuer un séjour à l'étranger (semestre d'études ou stage en entreprise) pendant le cursus via le programme européen Erasmus+.

Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit dans le champ de spécialité visé. La sélection se fait sur dossier (bulletins scolaires, motivation), voire sur tests et/ou entretien de motivation. Dans chaque académie, 50 % des places en BUT au sein d'un même IUT devraient être réservées aux bacheliers technologiques pour les BUT de spécialité proche.

Au programme

Les élèves étudient une spécialité professionnelle dans une branche d'activités. Les BUT couvrent chacun un domaine professionnel assez large et permettent de s'adapter à une famille d'emplois (par exemple gestion logistique et transport, carrières juridiques). Avec l'acquisition de compétences professionnelles multiples et d'une solide culture générale dans le domaine technologique visé, le BUT a pour objectif la polyvalence. Les BUT sont définis par 24 mentions (anciennes spécialités du DUT) avec, pour chacune, des enseignements communs ; et un ou plusieurs parcours commençant au 3^e semestre ou plus tôt quand ces parcours correspondent aux anciennes options du DUT, avec, pour chacun, des enseignements spécifiques. Les étudiants des spécialités industrielles (c'est-à-dire se formant aux activités du secteur production) suivent 2 000 heures d'enseignement, tandis que ceux des spécialités tertiaires (activités du secteur des services) suivent 1 800 heures d'enseignement.

Le BUT s'appuie, pour les deux tiers du volume d'heures, sur un programme national et, pour un tiers, sur des adaptations locales. Ces adaptations permettent de prendre en compte l'environnement local, la réalité du monde professionnel et la diversité des profils des admis. Elles complètent les connaissances et compétences des étudiants en intégrant des savoirs d'une autre spécialité et en adaptant les formations à l'évolution des métiers.

Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine réparties entre les cours et les projets tutorés, soit quasiment autant qu'en terminale. Beaucoup de travail personnel s'y ajoute, sous forme de DM (devoirs maison). Le rythme assez soutenu de cette filière exige constance, rigueur et organisation.

La formation mise sur les travaux pratiques et des cours assurés par des personnes en activité dans le secteur. Les deux tiers des enseignements sont destinés à acquérir des compétences professionnelles. Une place est accordée au travail en mode projet, avec 600 heures de projet tutoré, et de 22 à 26 semaines de stage en entreprise. Les élèves souhaitant se confronter davantage au monde professionnel peuvent opter pour l'apprentissage.

Validation du diplôme

Le BUT est un diplôme national. Il a la même valeur quel que soit le lieu de préparation ou la modalité de formation (temps plein, en apprentissage). Il est délivré sur la base du contrôle continu des connaissances à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre).

Une certification de niveau en anglais est désormais obligatoire. Noter également que les compétences et connaissances acquises dans le cadre d'une activité bénévole seront validées. Le BUT correspond à 180 crédits européens, soit un niveau bac + 3. Ceux qui ont validé 120 crédits obtiennent le diplôme intermédiaire de DUT (diplôme universitaire de technologie).

Poursuite d'études

La formation à la fois générale et professionnelle du BUT favorise la poursuite d'études. Les possibilités varient selon les spécialités et les conditions d'accès (dossier, examen, entretien). Ceux qui ont validé 4 semestres peuvent rejoindre une licence, en vue de préparer ensuite un master (bac + 5). Accès en L2 (2^e année de licence) ou L3 (3^e année) sur avis de la commission pédagogique de l'université. Ceux qui ont obtenu leur diplôme peuvent, eux, postuler directement en 1^{re} année de master, dite M1. Ceux qui ont validé 4 semestres peuvent également rejoindre une école d'ingénieurs ayant mis en place des concours spécifiques à bac + 2. Pour augmenter ses chances, il est recommandé de passer par une prépa ATS (adaptation technicien supérieur) dans l'une des spécialités biologie, ingénierie industrielle, génie civil, métiers de la chimie ou métiers du paysage, selon son projet. Les titulaires du BUT peuvent accéder à la 1^{re} ou à la 2^e année du cycle ingénieur, dans le cadre des admissions parallèles.

Les écoles vétérinaires recrutent elles aussi des techniciens supérieurs, passés ou non par une prépa ATS bio.

De leur côté, les écoles de commerce et de gestion ont mis en place des admissions parallèles. Le nombre de places ouvertes est variable suivant les écoles. Certaines spécialités de BUT sont plus adaptées que d'autres. Quelques lycées proposent une préparation en 1 an aux concours d'entrée à bac + 2 : les prépas ATS économie-gestion.

Accès à l'emploi

Avec un niveau bac + 3, les titulaires de BUT auront davantage accès au marché du travail.

Les débouchés sont globalement satisfaisants. Les conditions d'embauche sont plus favorables pour certaines spécialités, notamment industrielles et commerciales.

En Nouvelle-Calédonie

Les BUT (Bachelors Universitaires de Technologie)

Les BUT se préparent à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). L'IUT est une composante de l'Université dont l'originalité tient à l'approche professionnalisante et à la relation étroite avec les entreprises locales. L'existence d'un IUT à l'UNC permet de répondre aux besoins de formation en Nouvelle-Calédonie en formant des cadres intermédiaires rapidement opérationnels. Depuis la rentrée 2022, les IUT proposent un diplôme unique inscrit dans le format européen LMD.



Contact

Accueil Tél. : 29 06 00

E-Mail : sp-iut@unc.nc

Plus d'informations sur le site de l'UNC : www.unc.nc

BUT GEA

Le Bachelor Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations se prépare en trois ans d'études après le bac en Institut Universitaire de Technologie (IUT). Il offre deux parcours possibles en fonction du profil et du projet professionnel des étudiants :

- Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)
- Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (GEMA)

Une partie du diplôme peut être suivie en alternance.

Objectifs

Dans un environnement économique de plus en plus complexe, les organisations ont besoin de managers ayant une vision globale de la gestion des entreprises. Les étudiants formés au département GEA maîtrisent l'ensemble des outils modernes de gestion, ils savent travailler en groupe sur des projets transversaux.

Alliés précieux du chef d'entreprise, ils sont capables d'établir un diagnostic et de l'aider à prendre rapidement les bonnes décisions. Leur solide compréhension de l'entreprise et leur capacité d'adaptation et d'innovation leur permet de s'intégrer sans difficulté dans le monde professionnel ou d'obtenir un socle solide de connaissances pour une poursuite d'études. Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale. Une partie du diplôme peut être suivie en alternance.

Accès

Le BUT GEA est accessible via la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie aux bacheliers technologiques et généraux.

Et après...

L'obtention du BUT GEA permet d'envisager une insertion professionnelle à niveau bac + 3 (entreprises ou concours de la fonction publique) ou d'envisager une poursuite d'études en Master ou école de commerce.

BUT MMI

Le Bachelor Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet se prépare en trois ans d'études après le bac en Institut Universitaire de Technologie (IUT). Il offre deux parcours possibles en fonction du profil et du projet professionnel des étudiants :

- Stratégie de communication numérique et design d'expérience
- Développement web et dispositifs interactifs

Objectifs

Les métiers du multimédia et de l'internet sont omniprésents : de la conception / réalisation de site internet (entreprises, administration...) à la gestion de communauté (animation de pages sur les réseaux sociaux), en passant par la production de contenu. La formation MMI s'attache à intégrer la dimension innovante de ce secteur en s'appuyant sur les compétences et connaissances des métiers d'aujourd'hui.

Tout au long de la formation, l'étudiant acquiert un ensemble de compétences et de savoir-faire dans les métiers du multimédia.

Il apprend à mettre en forme une stratégie de communication tout en créant et gérant les médias nécessaires à sa mise en œuvre de façon cohérente et pertinente. Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale. Une partie du diplôme peut être suivie en alternance.

Accès

Le BUT MMI est accessible via la plateforme Parcoursup Nouvelle-Calédonie aux bacheliers technologiques et généraux.

Et après...

L'obtention du BUT MMI permet d'envisager une insertion professionnelle à niveau bac + 3 dans les secteurs du développement web et de la communication. La poursuite d'études est possible en Master ou écoles spécialisées.

BUT/BTS : Quelles différences ?

BUT	BTS
Niveau Licence (Bac + 3)	Niveau Bac + 2
Se prépare à l'université	Se prépare au lycée
Etudes polyvalentes	Etudes spécialisées
Evaluation en contrôle continu	Evaluation en examen final ou CCF

Les BTS (Brevets de Technicien Supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'enseignement agricole) visent une cible professionnelle précise et répondent aux besoins des entreprises.

Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS). Avec 30 élèves par classe, l'encadrement pédagogique est proche de celui de terminale. Certains établissements proposent la formation par apprentissage qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design... Il est proposé dans environ 120 spécialités (options comprises).

- Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la pratique, les stages et l'intervention de professionnels du secteur ;
- Les matières générales (français, maths, langues...) et les matières d'enseignement professionnel se répartissent sur la 1^{ère} et la 2^e année.

Rythme de travail

Entre 30 et 33 heures par semaine, sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Conditions de la réussite en BTS : s'investir dans la recherche et dans le déroulement du stage ; travailler régulièrement dans toutes les matières (générales et professionnelles) ; être assidu tout au long de la formation ; développer son autonomie ; travailler en équipe autour de projets professionnels.

Validation du diplôme

Le diplôme national s'acquiert sur examen final et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{ère} année sont déterminants pour le passage en 2^e année. Intégré au LMD, le BTS valide l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS).

Poursuite d'études

La moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prépare moins à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

- Ils préparent principalement une licence pro (bac + 3) ou une formation complémentaire en 1 an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.
- Les écoles d'ingénieurs proposent des concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une prépa ATS en 1 an : celle réservée aux BTS industriels mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et à certains BTS de biologie et de chimie notamment conduit également aux écoles d'agronomie ou vétérinaires.
- La plupart des écoles de commerce recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) pour 1 à 3 ans. Accès sur concours.

Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises. Les conditions d'insertion varient selon les spécialités et les modalités de formation (cursus en apprentissage ou non).

En Nouvelle-Calédonie, le BTSA assure une très bonne insertion professionnelle : 89 % des jeunes diplômés trouvent un emploi à durée indéterminée.

A SAVOIR

Mise à niveau

Le passage par une année de mise à niveau est exigé uniquement à l'entrée du BTS management en hôtellerie-restauration pour les non-titulaires d'un bac de la spécialité.

Des classes de mise à niveau, en métiers de l'audiovisuel (MANCAV) par exemple, ou des dispositifs passerelles permettent aux bacheliers professionnels de consolider leurs connaissances avant de s'engager en BTS.

BTS en 3 ans

Les BTS prothésiste, orthésiste et podo-orthésiste se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

En Nouvelle-Calédonie

BTS en lycées publics

Lycées publics	Contacts	Section
Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (LPCH)	http://weblpch.ac-noumea.nc 2 rue Georges Baudoux, Pointe de L'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 ce.9830006p@ac-noumea.nc	<Management en Hôtellerie-Restauration (MHR) : - <i>Option A Management de l'Unité de Restauration</i> ; - <i>Option B Management de l'Unité de Production Culinaire</i> <Gestion des transports et logistique associée
Lycée Polyvalent Jules Garnier	http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook - Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 ce.9830003l@ac-noumea.nc	<Assistance technique d'ingénieur <Bâtiment <Électrotechnique <Maintenance des systèmes - <i>Option A Systèmes de production</i> < Conseil et commercialisation de solutions techniques CCST
Lycée Professionnel Pétro Attiti	http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 ce.9830306r@ac-noumea.nc	< Management économique de la construction (ex Études et économie de la construction) <Études et réalisation d'agencement (ERA)
Lycée Dick Ukeiwë	http://weblgn.ac-noumea.nc/ 36 promenade de Koutio - Dumbéa BP 183 - 98830 Dumbéa Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01 ce.9830557n@ac-noumea.nc	<Économie sociale et familiale <Services et prestations des secteurs sanitaire et social <Services informatiques aux organisations - <i>Option A Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux</i> - <i>Option B Solutions logicielles et applications métiers</i>
Lycée La Pérouse	http://weblaperouse.ac-noumea.nc/ 5 rue Georges Baudoux - Pointe de L'artillerie BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50 ce.9830002k@ac-noumea.nc	<Support de l'action managériale (SAM) <Gestion de la PME <Communication <Commerce international (référentiel commun européen) <Comptabilité et gestion <Management commercial opérationnel <Négociation et digitalisation de la relation client <Tourisme
Lycée Antoine Kéla (Lycée de Poindimié)	http://webkela.ac-noumea.nc BP 147 - 98822 Poindimié Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65 ce.9830507j@ac-noumea.nc	<Gestion de la PME
Lycée agricole et général Michel Rocard	http://www.legta.formagri.nc/ legta.pouembout@educagri.fr BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 Ce.9830635y@ac-noumea.nc	<BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes <Pilotage de procédés <Maintenance des matériels de construction et de manutention
Lycée du Mont-Dore	https://webmontdore.ac-noumea.nc/ BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Tél. : 45 48 44 ce.9830693l@ac-noumea.nc	<Systèmes Numériques (SN) spécialité informatique et réseaux <Systèmes Numériques (SN) spécialité électronique et communications <Métiers des services à l'environnement (MSE)

INFO +

La classe préparatoire spécifique pour les écoles d'ingénieurs ATS du Lycée Jules Garnier est réservée aux étudiants titulaires d'un BTS industriel (Maintenance industrielle, Assistant technique d'ingénieur et Électrotechnique). En un an, elle prépare les élèves aux concours réservés à cette filière.

INFO +**Une classe passerelle vers un BTS industriel au lycée Jules Garnier**

Peuvent y candidater les seuls candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel du domaine industriel et sans proposition d'admission à l'issue de la procédure Parcoursup avec un avis favorable sur la fiche avenir. Cette classe passerelle vous permettra, à la condition de répondre aux exigences de la formation (validation des tests, assiduité...), de bénéficier d'un accès automatique dans le BTS de votre choix.

Une classe passerelle vers le secteur Tertiaire au lycée Blaise Pascal

Vous êtes titulaire d'un **bac professionnel du secteur tertiaire** (qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale.), et sans proposition d'admission à l'issue de la procédure Parcoursup avec un avis favorable sur la fiche avenir, vous pouvez postuler afin d'intégrer la **classe passerelle du secteur Tertiaire, suivie au lycée Blaise Pascal**.

BTS en lycées privés

Lycées publics	Contacts	Section
Lycée Blaise Pascal	http://blaisepascal.ddec.nc/ Rue Blaise Pascal BP 8193 - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11 sec1.lyc.bpascal@ddec.nc	<Gestion de la PME <Support de l'action managériale (SAM) <Comptabilité et gestion <Management commercial opérationnel
Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny	http://lpsjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 sec.lp.scluny@ddec.nc	<Support de l'action managériale (SAM) <Négociation et digitalisation de la relation client <Assurance
Lycée Professionnel Saint Jean XXIII	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou - Païta BP 32 – 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 sec.lp.jean23@ddec.nc	<Management en Hôtellerie-Restaurant (MHR) : - <i>Option B Management de l'Unité de Production Culinaires</i>
Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel	http://lpchanel.ddec.nc/ 538 rue Charles Beautemps-Beauprès BP 1728– 98810 Mont-Dore Tél. 41 72 71 - Fax : 43 53 65 sec.lp.spchanel@ddec.nc	<Professions immobilières (ouverture 2023)
Lycée François d'Assise	https://lpfabourail.net/ BP 33 – 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 sec.lp.fassise@ddec.nc	< Négociation et digitalisation de la relation client <Gestion des petites et moyennes entreprises (GPME) (Ouverture 2023)
Lycée Apollinaire Anova	http://anova.ddec.nc/ BP 126 - 98890 Païta Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88 sec.lyc.aanova@ddec.nc	<Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) <Économie Sociale Familiale
Lycée Professionnel Marcellin Champagnat	http://lpmc.ddec.nc/ Route territoriale 1 - Païta BP 13 - 98890 Païta Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56 sec.lp.mchampagnat@ddec.nc	<Maintenance des systèmes - <i>Option A Systèmes de production (en partenariat avec le lycée Apollinaire Anova de Païta)</i>

BTS par Alternance à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Les avantages de l'alternance ; étudier tout en étant salarié (percevoir un salaire), appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience significative en entreprise. Il s'agit d'un engagement important de l'apprenti qui lui permet une meilleure intégration à l'issue de sa formation.

Établissement	Contact	Sections
Chambre de Commerce et d'Industrie	http://www.pointa.nc CC I Apprentissage – Point A 14 rue de Verdun - Nouméa Tél. : 24 69 49 contact@pointa.nc	< Gestion de la PME < Comptabilité et gestion < Négociation et digitalisation de la relation client < Gestion des transports et logistique associée

Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)

Exigeantes, les classes prépa dites aussi « CPGE » sont la principale voie d'accès à de nombreuses écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles, on les trouve principalement dans les lycées.

Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur 2 ans (4 semestres) principalement au sein des lycées.

- On distingue **trois filières** : économique ; littéraire ; scientifique. Elles mènent aux différentes écoles recrutant sur concours spécifiquement conçus pour les candidats de prépa.
- La formation alterne **cours théoriques**, **travaux dirigés** (et pratiques en prépa scientifique), **devoirs sur table** et **interrogations orales** (appelées « colles »).
- Le premier semestre est aménagé pour constituer une transition plus douce entre le rythme du lycée et celui très intense de la prépa.

Accès

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

- Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.
- Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux**, même s'ils y sont majoritaires. L'option ECT des prépas économiques et commerciales est ainsi destinée aux **bacheliers technologiques STMG** ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont destinées, selon le cas, aux bacheliers de séries **STI2D**, **STAV** ou **STL**. Quelques classes spécifiques accueillent des bacheliers professionnels pour 3 ans.
- Il existe des **prépas en 1 an après un bac + 2**. Les prépas ATS (ingénierie industrielle, biologie, métiers de l'horticulture et du paysage, génie civil, métiers de la chimie) mènent aux écoles d'ingénieurs principalement, mais aussi aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires et la prépa ATS économie-gestion mène aux écoles de commerce et de management.

Au programme

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

Prépas littéraires, artistiques

Les prépas Chartes associent français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), langues vivantes... et, en option, grec.

Les **prépas arts et design** combinent création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, langues vivantes, des sciences et des techniques.

Les **prépas lettres** proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, langues vivantes, langues et cultures de l'Antiquité... et, en option, grec, latin, géographie ou arts, notamment. La 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon, qui ne se différencient qu'en 2^{de} année.

Les **prépas lettres et sciences sociales** comportent français, philosophie, histoire, langues vivantes, mathématiques, sciences sociales... et, en option, grec, latin, sciences sociales ou géographie, notamment.

Les **prépas Saint-Cyr lettres** ont un programme similaire aux prépas lettres. S'y ajoutent des mathématiques et un enseignement sportif renforcé.

Prépas scientifiques

Les prépas scientifiques **destinées aux bacheliers généraux à dominante scientifique** sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{re} année dans cinq voies : BCPST, MP2I, MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^{de} année sur BCPST, MP, MPI, PC, PSI, PT.

- En **BCPST**, la formation aborde les sciences de la Terre, Biologie et les géosciences, la physique-chimie et les mathématiques.
- En **MP2I**, les sciences informatiques, l'ingénierie, les mathématiques et la physique sont les disciplines majeures.
- En **MPSI**, les mathématiques et la physique sont les disciplines majeures, sans oublier la chimie et les sciences industrielles de l'ingénieur ou l'informatique.
- En **PCSI**, les mathématiques, la physique et la chimie sont au cœur de la formation, avec davantage de place accordée à l'expérimentation qu'en MPSI.
- En **PTSI** sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de mathématiques, de sciences physiques et des TP en technologie industrielle.

D'autres prépas scientifiques **sont réservées aux bacheliers technologiques**, provenant de diverses séries.

- Les **TB**, qui accueillent les STL et les STAV, abordent les mathématiques, la physique-chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.
- Les **TPC**, qui accueillent les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire mais aussi spécialité biochimie, biologie et biotechnologies et les STI2D, privilégient les mathématiques, la physique-chimie et l'informatique.
- Les **TSI**, qui accueillent les STI2D et les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associent mathématiques, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.

Prépas économiques

Les prépas économiques et commerciales accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.

- La voie **générale** (ECG), destinée aux bacheliers généraux, propose un tronc commun en lettres, philosophie et langues et donne à choisir entre deux enseignements en mathématiques et en sciences humaines.
- La voie **technologique** (ECT), réservée aux bacheliers STMG, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.
- Les **prépas économie-gestion** proposent deux voies : l'une, dite D1, met l'accent sur le droit ; l'autre, dite D2, sur l'économie. Y sont admis les bacheliers généraux ou STMG.

LEXIQUE

MP: mathématiques-physique

MP2I: mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPI: mathématiques-physique et informatique

MPSI: mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

PC: physique-chimie

PCSI: physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PSI: physique et sciences de l'ingénieur

PT: physique et technologie

PTSI: physique, technologie et sciences de l'ingénieur

TB: technologie, biologie

TPC: technologie et physique-chimie

TSI: technologie et sciences industrielles

LEXIQUE

ATS: adaptation technicien supérieur

BCPST: biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

ECT: prépa économique et commerciale voie technologique

ECG: prépa économique et commerciale voie générale

ENS: école normale supérieure

IEP: institut d'études politiques

LSS: lettres et sciences sociales

Pour les bacheliers professionnels :

Si les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) accueillent traditionnellement des bacheliers généraux et technologiques, une expérimentation vise à ouvrir des prépas ECT (économique et commerciale, option technologique, voie professionnelle) et TSI (technologies et sciences industrielles) à des bacheliers professionnels de spécialités tertiaires et industrielles. Pour donner toutes les chances à ces profils, la formation s'effectue en 3 ans.

Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années. Conditions de la réussite en CPGE : réviser régulièrement dans toutes les matières, développer le travail personnel en classe, pendant les heures de colles et à la maison, enrichir sa culture générale, s'entraîner aux concours, travailler en équipe.

Validation des études

Le **passage** de 1^{re} en 2^e année est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. Le **redoublement** de première année n'est pas possible.

Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau étant élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.

Inscrites dans le LMD, les CPGE permettent d'obtenir **des crédits européens** (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**, avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue des **prépas littéraires**, le nombre de places en ENS (écoles normales supérieures) est limité, comme à Chartes ou à Saint-Cyr. Mais les débouchés sont plus variés qu'on ne le croit : écoles de commerce, de journalisme, de communication, de traduction, IEP, université (licences)...
- Les sortants de **prépa arts et design** intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art.
- La grande majorité des élèves de **prépas scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Quelques-uns entrent dans une ENS, une école vétérinaire, une grande école militaire ou une école d'actuariat.
- À l'issue des prépas économiques, une large majorité d'étudiants intègre une école de commerce et de management. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS ou en écoles de statistique.
- Les étudiants, s'ils n'ont pas obtenu l'école de leurs vœux, peuvent **refaire la 2^{de} année** de prépa, avec l'accord du conseil de classe, ou se réorienter. Des passerelles existent pour faciliter les poursuites **d'études à l'université** sans perdre d'année grâce à des conventions entre lycées et universités.

A SAVOIR

D'autres « prépas » donnent accès aux **écoles d'ingénieurs**. Ne pas confondre avec les CPGE scientifiques.

- Les **cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles parmi les 80 écoles d'ingénieurs concernées.
- Les **prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.
- **Le Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Les concours des **écoles d'ingénieurs**, des **écoles vétérinaires** instituent des quotas de places par filières équilibrant les chances au concours entre bacheliers généraux et technologiques.

INFO +**La voie technologique, vers des parcours d'excellence et de réussite**

L'enseignement technologique se caractérise par des méthodes inductives (les théories sont déduites de cas particulier) adaptées à des objets d'études concrets et par un objectif de poursuite d'études supérieures.

Les bacheliers technologiques ont de larges possibilités de poursuites d'études. Ils peuvent préparer un BTS ou un BUT après le baccalauréat, suivis éventuellement d'une licence professionnelle. Pour les plus motivés d'entre eux, avec un bon dossier, ils peuvent envisager un diplôme d'ingénieur ou un master, en passant directement par une classe préparatoire par exemple, ou après un BTS.

INFO +**Après les prépas, les grandes écoles**

Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST, MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC (2 ans post-bac) ou ATS (1 an post-bac + 2). Les écoles à dominante technologique offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent aussi des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les **écoles d'ingénieurs en agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST et TB (2 ans post-bac) ou ATS (1 an post-bac + 2).

Les **écoles de commerce** recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires, et quelques-unes après une prépa ATS (1 an post-bac + 2 ou L2 validée).

Les **écoles de statistique** ou **d'actuariat** recrutent à l'issue des prépas scientifiques (MP, PC, PT, PSI), mais aussi à l'issue des prépas économiques (ECG) ou lettres et sciences sociales (LSS). Les ENS de Paris-Saclay, de Paris-Ulm, de Lyon et de Rennes recrutent, selon les spécialités, à l'issue des prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques. Objectif : former des enseignants-chercheurs.

L'**École nationale des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou après une prépa lettres Ulm (concours B).

L'**École de Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officiers dans l'armée de terre. Accès post-prépa Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales.

Les **autres grandes écoles militaires** (École de l'air, École navale, Polytechnique) recrutent à l'issue des prépas scientifiques. Ces écoles organisent leurs formations en 3 à 5 ans. La plupart sont accessibles par d'autres voies que les concours CPGE, notamment via les admissions parallèles.

En Nouvelle-Calédonie

Les CPGE en Nouvelle-Calédonie

OSEZ !

Des classes préparatoires sur le territoire à proximité des familles pour des études d'excellence. Un effectif limité, un encadrement important dont des heures hebdomadaires individualisées pour acquérir un socle de culture générale solide et des méthodes de travail efficaces. Un semestre de préparation supplémentaire, un énorme avantage pour les concours métropolitains

CPGE économique ECT au Lycée Dick Ukeiwë

La classe préparatoire Economique et Commerciale voie Technologique (ECT) prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement dans tous les domaines : marketing, finance, ressources humaines, conseil, commerce international.

Cette classe préparatoire est ouverte exclusivement aux bacheliers STMG (toutes spécialités) avec l'ambition de poursuivre des études longues (Bac + 5).

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour préparer l'entrée dans les différentes écoles de commerce et l'ENS Cachan.

L'organisation des enseignements permet un niveau renforcé en mathématiques, culture générale, langue vivante étrangère et donc une meilleure préparation aux concours.

Ils peuvent faire valider leurs crédits ECTS (European credits transfer system) dans le cadre du système européen, à la fin de la 2^e année et intégrer, après avis d'une commission, un cycle universitaire en licence.

CPGE économique ECG au Lycée Dick Ukeiwë

La classe préparatoire Économique et Commerciale voie Générale (ECG), plus connue sous le nom « prépa HEC », prépare aux concours des écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement et management dans tous les domaines : marketing, finance, conseil, commerce international, ressources humaines, mais aussi événementiel, humanitaire ...

Cette classe préparatoire est ouverte en priorité aux bacheliers généraux et ayant suivi l'option mathématiques.

L'organisation des enseignements permet un **niveau renforcé** en économie, sociologie et histoire du monde contemporain, culture générale, langues vivantes et en mathématiques appliquées et informatique.

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour rentrer dans les différentes écoles de commerce. D'autres concours sont envisageables : École Normale Supérieure de Cachan option économie gestion, l'École spéciale militaire de St Cyr, l'ENASS (École nationale des assurances).

Certains concours de la fonction publique seront aussi possibles avec quelques préparations spécifiques. Ils peuvent faire valider leurs **crédits ECTS** (European Credit Transfer System) dans le cadre du système européen, à la fin de la première ou deuxième année et intégrer un cycle universitaire en licence économie-gestion.

CPGE lettres LSH au Lycée La Pérouse

La classe préparatoire lettres et sciences humaines dispense un enseignement pluridisciplinaire (philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et options...).

Cette CPGE est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général.

Cette filière requiert de la part de l'élève un bon niveau dans toutes les disciplines littéraires et l'aptitude à travailler de façon régulière et soutenue.

La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire LSH prépare en deux années (lettres supérieures ou « **hypokhâgne** », et première supérieure ou « **khâgne** »), aux concours d'entrée de l'École Normale Supérieure l'ENS Lyon. La plupart des épreuves écrites de ces concours sont communes et constituent la « Banque d'Épreuves Littéraires » (BEL), retenue par un certain nombre de grandes écoles comme base d'évaluation pour leur recrutement (l'École des Chartres, l'École spéciale militaire de St Cyr, IEP Lyon et Lille...). La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire LSH permet également d'accéder à certaines écoles de commerce par le biais de la BCE (Banque d'Épreuves Communes) et ECRICOME.

L'élève peut aussi, à la fin de chaque année, rejoindre le cursus universitaire par le biais de l'attribution de crédits équivalents à ceux d'une année universitaire (60 ECTS par an). Une convention entre le lycée La Pérouse et l'UNC sécurise les parcours des étudiants dans le supérieur.

De multiples débouchés existent dans les carrières de la fonction publique, le professorat, les métiers de la culture et de la communication.

CPGE scientifique PTSI au Lycée Polyvalent Jules Garnier

La classe préparatoire « **Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur** » est accessible aux titulaires du baccalauréat général (un bon niveau scientifique et de grandes capacités de travail sont indispensables), motivés par les systèmes industriels. Résultats, assiduité et appréciations sont examinés.

La prépa PTSI associe à parts égales mathématiques, sciences physiques et sciences industrielles pour l'ingénieur. L'objectif est de développer un esprit de rigueur, l'autonomie, des méthodes et puissance de travail.

Elle donne accès, en 2^e année, aux classes **PT (Physique, Technologie) ou PSI (Physique, Sciences de l'Ingénieur)** qui ouvrent les portes de plus de 150 écoles d'ingénieurs dont les plus prestigieuses (Polytechnique, ENS, centrale, Mines, Arts et Métiers). Les écrits des concours se déroulent à Nouméa. En cas d'admissibilité, les oraux ont lieu en métropole généralement à Paris.

À SAVOIR

Des épreuves décentralisées en Nouvelle-Calédonie

- **Pour certaines écoles d'ingénieurs**, les épreuves écrites du concours national commun **GEIPI Polytech** (groupement des écoles d'ingénieurs à parcours intégré) et **ENIT** (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes), et certaines épreuves orales (INSA), se déroulent en Nouvelle-Calédonie.
- **Pour les IEP** voir en page 31.

INFO +

L'association APE des CPGE – NOUVELLE CALEDONIE

Vous voulez intégrer une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles ?

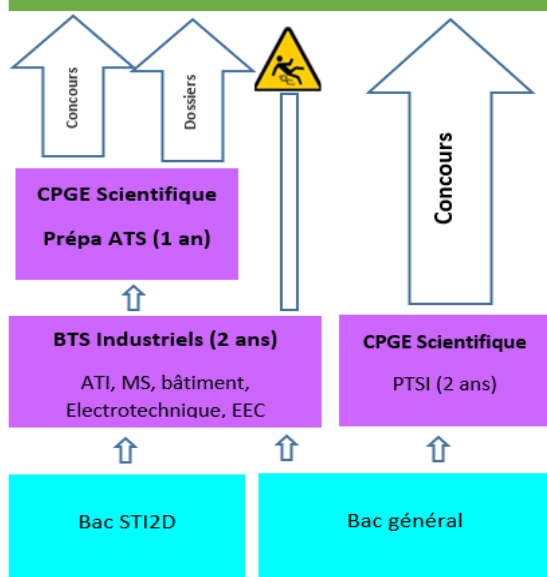
L'association APE des CPGE – Nouvelle-Calédonie vous aidera durant votre parcours :

- organisation du voyage en métropole pour les concours,
- annuaire des anciens,
- informations sur les aides financières existantes etc...

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le blog de l'association : <http://classesprepanc.blogspot.com/>

Il vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les classes prépas en Nouvelle-Calédonie et vous rassurera sans doute sur le bien-fondé d'une poursuite de vos études dans cette voie.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS (3 ans)



INFO +

La classe préparatoire scientifique ATS

La classe préparatoire ATS

« Adaptation Technicien Supérieur » constitue une passerelle entre la formation de technicien supérieur et les écoles d'ingénieurs.

Elle s'adresse à tout étudiant titulaire d'un BTS scientifique, sérieux, motivé, désirant poursuivre ses études en école d'ingénieurs. Elle les prépare aux différents concours d'entrée. La formation se déroule sur 1 an et trois mois (de février au mois d'avril de l'année suivante).

Renseignements auprès du Lycée Jules Garnier.

Les écoles spécialisées

De nombreux établissements proposent aux bacheliers des formations professionnelles reconnues sur le marché du travail.

Les écoles d'architecture

20 écoles publiques (Ensa, écoles nationales supérieures d'architecture) préparent au DE d'architecte.

Forment également des architectes : une école privée (ESA Paris) et une école d'ingénieurs (Insa Strasbourg).

Durée : 5 ans. L'accès se fait sur dossier et épreuves avec le bac (bac + 1 pour l'Insa).

Les écoles d'art

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace...

Durée : 2 à 5 ans. Accès sélectif avec le bac. Certains candidats passent par une année préparatoire.

- Plusieurs établissements privés ou publics (dont Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris ; Esaat Roubaix ; Alain Colas à Nevers ; La Martinière-Diderot à Lyon) délivrent le DN MADE en 3 an (diplôme national des métiers d'art et du design), qui conduit ensuite au DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués).
- Une quarantaine d'écoles publiques délivrent, en 3 ou 5 ans après le bac, des diplômes nationaux DNA (diplôme national d'art) ou DNSEP (diplôme national supérieur d'expression artistique) pour les écoles des beaux-arts ou bien spécifiques Ensci, Ensad et Ensba Paris.
- Très nombreuses, les écoles d'art privées sont souvent coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.

Les écoles de cinéma, de musique, de spectacle

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. La sélection est présente partout.

Les écoles d'audiovisuel privées sont nombreuses. Elles proposent diverses spécialisations. **Durée** : 3 ans. Accès sur concours avec le bac.

Les écoles publiques (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles, l'Esav à Toulouse) recrutent à bac + 2, sur concours, pour 3 à 4 ans d'études.

Une vingtaine d'écoles d'art, majoritairement privées, proposent des cursus en cinéma d'animation. **Durée** : 3 à 5 ans après le bac.

Les écoles supérieures d'art dramatique (dont le Conservatoire de Paris, l'Ensatt Lyon et l'Esad Strasbourg) sélectionnent les candidats sur audition. D'autres écoles publiques proposent, comme elles, des formations menant au DNSP (diplôme national supérieur professionnel) de comédien. **Durée** : 3 ans. Les cours privés pour comédiens sont ouverts à tous mais de qualité variable.

Pour la musique et la danse, conservatoires à rayonnement national ou régional, écoles publiques et privées se partagent les formations. Certains délivrent le DNSP de musicien, de danseur ou d'artiste de cirque.

Les écoles d'INFOCOM

Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques (Efap, Iscom, etc.) sont souvent privées et coûteuses. **Durée** : de 2 à 4 ans. Accès sélectif avec le bac ou plutôt à bac + 1.

Plusieurs écoles privées permettent de se former au journalisme (ESJ Paris, IEJ, EDJ Nice, ISCPA, etc.), sans être reconnues par la profession. **Durée** : de 1 à 4 ans. Le niveau d'entrée va de bac à bac + 3.

Parmi les formations reconnues, deux recrutent avec le bac : les IUT de Cannes et Lannion. **Durée** : 2 ans. Accès sur concours. Les autres recrutent à bac + 3 (mais les admis ont souvent un bac + 5) et mènent en 2 ans, pour les écoles, à des diplômes propres et, pour les universités, à des masters.

Les écoles d'ingénieurs

Une centaine d'écoles recrutent au niveau du bac : les INSA, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les universités de technologie... Celles possédant une prépa intégrée permettent à leurs élèves d'accéder sans concours au cycle ingénieur que chacune d'elles propose.

D'autres offrent des cycles préparatoires communs ouvrant à un nombre restreint d'écoles. **Durée** : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire ; 3 ans en cycle ingénieur). L'accès se fait sur concours avec le bac général, voire STI2D, STL ou STAV.

À noter : une centaine d'écoles recrutent avec un bac + 2 (prépa, DUT, BTS, L2) pour mener en 3 ans au diplôme d'ingénieur. Accès sur concours.

Les écoles de commerce et de gestion

Généralistes, elles couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise : comptabilité, marketing, ressources humaines, etc. Les spécialisations plus ou moins marquées interviennent en fin de parcours. Diverses formations sont accessibles avec le bac. Une quarantaine d'écoles délivrent un bachelor ayant obtenu le visa du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. **Durée** : 3 ou 4 ans. Accès sélectif avec le bac.

Une quinzaine d'écoles reconnues permettent d'atteindre un niveau bac + 5. **Durée** : 5 ans. Accès sélectif avec le bac.

À noter : une vingtaine d'écoles recrutent sur concours à bac + 2 pour mener en 3 ans au grade de master.

Les écoles de vente du réseau Négoventis, lié aux CCI (chambre de commerce et d'industrie), forment des commerciaux de terrain. **Durée** : 1 à 2 ans. L'accès se fait sur entretien, à bac, bac + 1 ou + 2.

Les diplômes de la filière expertise comptable sont proposés en lycée ou en IUT, et dans quelques écoles privées. Le premier est le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion). **Durée** : 3 ans. L'accès se fait sur dossier avec le bac général à dominante scientifique ou économique, ou un bac STMG.

Les écoles du paramédical

Elles préparent à une quinzaine de métiers et délivrent un DE (diplôme d'état).

Durée : 1 à 5 ans. Accès sélectif avec le bac. Pour manipulateur radio, les admis sont pour la plupart des bacheliers généraux à dominante scientifique ou technologique (STL). Pour les IFSI (Instituts de formation en soins infirmiers), l'accès se fait principalement avec un bac général ou un bac ST2S mais est ouvert au bac professionnel en lien avec le domaine des soins à la personne.

À noter : pour les formations d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant, le bac n'est pas requis.

Les écoles du social

Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants ou spécialisé... et délivrent un DE.

Durée : 3 ans. Accès sélectif avec le bac.

La formation de moniteur-éducateur, qui n'exige pas le bac, recrute sur concours. **Durée** : 1 an.

À noter : le DE conseiller en économie sociale et familiale se prépare en 1 an après le BTS de même spécialité.

Les écoles de l'industrie

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualité, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile, l'informatique, etc. **Durée** : de 2 à 4 ans. L'accès se fait sur dossier, tests, entretien, avec un bac général à dominante scientifique, ou un bac STL ou STI2D selon l'école

Les IEP

10 instituts d'études politiques (Sciences Po) forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion... Ils délivrent des diplômes propres pouvant, pour certains, conférer le grade de master. **Durée** : 5 ans. Accès sélectif avec le bac.

A SAVOIR

Recrutement spécifique à l'IEP de Paris (Sciences Po) - Convention de partenariat avec la Nouvelle-Calédonie

L'IEP de Paris a signé une convention d'éducation prioritaire (CEP) intégrant 5 lycées de Nouvelle-Calédonie (les lycées Dick Ukeiwé à Dumbéa, A. Kéla à Poindimié, W. Haudra à Lifou, Anova à Païta et Do Kamo à Nouméa) afin de permettre aux élèves de terminale qui auront suivi tout le cycle secondaire dans un de ces 5 lycées (de la 2^{de} à la terminale), intéressés par les études de **Sciences Po** d'entrer en 1^{re} année du 1^{er} cycle.

Les candidats boursiers sont tout particulièrement accompagnés par leur chef d'établissement et les équipes pédagogiques. Ils réalisent un dossier de presse et passent deux types d'épreuves : une épreuve d'admissibilité qui se déroule dans leur établissement et un oral d'admission à Sciences Po Paris. Le dossier de candidature est mis en ligne mi-novembre.

Attention : l'admission à Sciences Po n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury.

Concours commun d'entrée aux IEP de région

Les épreuves d'admissibilité pour le concours commun aux 7 IEP (Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Saint-Germain-en-Laye et Toulouse) se dérouleront en Nouvelle-Calédonie.

Le concours a lieu en général fin mai. Les épreuves sont au nombre de 3 (questions contemporaines, histoire et langue vivante) et se déroulent sur une journée au lycée La Pérouse.

Renseignements et inscriptions sur le site : www.sciencespo-concourscommuns.fr

En Nouvelle-Calédonie

Les formations spécialisées

Le DCG Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Premier jalon de la filière expertise comptable, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) se prépare en 3 ans et confère le grade de licence. Diplôme professionnel, il permet un accès direct au monde professionnel mais aussi de prolonger son cursus.

Les atouts du diplôme sont :

- Grade Licence
- Formation professionnalisante (12 semaines de stage)
- Nombreux débouchés
- Rémunération intéressante
- Poursuite d'étude possible en Master et au-delà

Conditions d'admission :

L'admission est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat général ou technologique (STMG) après une sélection par une commission.

Admission possible en 2^e année de DCG avec un BTS Comptabilité Gestion ou un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière.

Profil de l'étudiant :

L'étudiant qui entreprend des études en DCG doit être :

- Motivé
- Rigoureux et méthodique
- Assidu
- Autonome
- Avoir des qualités d'expression écrite et orale.

Il est vivement recommandé aux étudiants de s'informer sur les métiers du conseil économique, juridique et comptable aux entreprises avant d'entrer en DCG (cabinet d'expertise comptable, cabinet de commissariat aux comptes, service administratif et financier des entreprises).

Évolution professionnelle et débouchés :

Le diplôme de Comptabilité et de Gestion est une licence.

Les titulaires ont accès à une grande palette de métiers :

- Chef(fe) comptable
- Contrôleur de gestion
- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- Assistant(e) direction des ressources humaines
- Fonction achat et gestionnaire de stock
- Cadre dans la fonction publique
- Responsable de la rémunération
- ...

Et après...

Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre des études pour préparer :

- Le **DSCG** (Diplôme Supérieur de Comptabilité de Gestion) bac +5 puis le **DEC** (Diplôme d'Expertise Comptable) bac + 8
- Un **master** des universités en comptabilité, audit, contrôle de gestion, finance des entreprises, droit des affaires, fiscalité, enseignement éducation et formation...

Pour plus d'informations : www.dcg-noumea.net

Lycée du Grand Nouméa – Dick UKEIWE

<http://weblgn.ac-noumea.nc/>

36 promenade de Koutio - Dumbéa

BP 183 - 98830 Dumbéa

Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Email : ce.9830557n@ac-noumea.nc

DDFPT – Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques :

Tel : 41.01.07 ou 41.01.05

Email : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc et

asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

La MC Mention Complémentaire

Diplôme national professionnel de niveau bac, la mention complémentaire (MC) **se prépare en un an** après un CAP ou un bac professionnel, technologique ou général. L'objectif est l'acquisition de compétences complémentaires ou d'une spécialisation afin de mieux s'adapter à l'emploi. **Diplôme d'insertion professionnelle dont la spécialité correspond à l'exercice d'un métier.**

En Nouvelle-Calédonie, les MC sont dispensées en lycée professionnel. La formation se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement et la formation en milieu professionnel. Les enseignements sont essentiellement professionnels, il n'y a pas d'enseignement général en MC, à la différence des autres diplômes professionnels. Toutefois certaines MC comportent un enseignement de langue vivante.

Les mentions complémentaires accessibles après le Baccalauréat :

Lycées	Contacts	MC
Lycée Polyvalent Jules Garnier	http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook – Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 E-Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc	<MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques
Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel (DDEC)	http://lpchanel.ddec.nc/ 518 rue Charles Beautemps-Beauprès98810 Mont Dore Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65 E-Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc	<MC Accueil - Réception <MC Assistance Conseil vente à distance <MC Services financiers
Lycée François d'Assise (DDEC)	http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 – 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc	<MC Accueil - Réception
Lycée polyvalent DO KAMO (ASEE)	http://www.dokamo.nc BP 615 – 98845 Nouméa CEDEX Tél : 28 43 51 – Fax : 26 02 86 E-Mail : dokamo@lagoon.nc	<MC Animation et gestion de projets dans le secteur sportif

Les mentions complémentaires accessibles après le CAP :

Lycées	Contacts	MC
Lycée Jean XXIII (DDEC)	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou – Païta BP 32 – 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc	<MC Employé de bar
Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier	http://www.ac-noumea.nc/lpch/ 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc	<MC Cuisinier en desserts de restaurant <MC Employé de bar
Lycée Professionnel Petro Attiti	http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin – Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 E-Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc	<MC Plaquiste
Lycée Professionnel Johanna Vakié (DDEC)	http://lpjv.ddec.nc/ Ninidian BP 42 – 98816 Houailou Tél. : 42 52 35 - Fax : 42 46 53 E-Mail : dir.lp.jvakiev@ddec.nc	<MC Sûreté des espaces ouverts au public (ouverture 2023)

PROCEDURE D'ADMISSION

Renseignements et retraits des dossiers directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2022.

➤ La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

Certaines MC sont accessibles via Parcoursup, la plateforme de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur.

La FCIL Formation Complémentaire d'initiative Locale

Formation complémentaire rapide et unique qui répond aux besoins du marché de l'emploi local. Elle ne débouche pas sur un diplôme mais donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation reconnue dans la région où elle a été obtenue. L'ouverture d'une FCIL se fait en fonction des demandes de la part des entreprises et/ou en fonction d'un nombre suffisant de candidats.

Dispensées au sein d'un lycée professionnel ou en école privée, elles permettent d'acquérir en 1 an, souvent à temps plein, avec une alternance école-entreprise forte, une spécialisation plus pointue. **La formation dure entre 6 mois et 1 an.**

La FCIL vise une insertion directe dans la vie professionnelle locale.

Renseignez-vous régulièrement auprès des établissements d'accueil ci-dessous :

Lycées	Contacts	FCIL
Lycée François d'Assise (DDEC)	http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 – 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc	<FCIL E-commerce et webmarketing
Lycée professionnel Gabriel Rivat (DDEC)	https://cscpouebo.ddec.nc/ BP 72 – 98824 Pouébo Tél : 47 35 35 – Fax : 47 50 62 E-Mail : dir.lp.grivat@ddec.nc	<FCIL Pâtisserie
Lycée professionnel JEAN XXIII (DDEC)	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou – Païta – BP 32 – 98890 Païta Tél : 35 31 28 – Fax : 35 42 14 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc	<FCIL Pâtisserie-Boulangère

PROCEDURE D'ADMISSION

L'admission en FCIL se fait soit via Parcoursup, soit en contactant directement l'établissement concerné à partir du mois d'août 2022.

➤ La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

Écoles spécialisées en gestion-commerce

EGC : École de gestion et de commerce du Pacifique Sud

Cette école assure une formation en 3 ans en **management, marketing, gestion et commerce**. Le diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et l'Innovation.

Les programmes

L'enseignement associe cours, cas pratiques et stages en entreprise. Les étudiants sont formés à la gestion de projet et mènent une vie associative variée.

Un programme entrepreneurial est proposé pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise.

L'EGC forme des cadres d'entreprise, des collaborateurs et des créateurs d'entreprise, en lien étroit avec les entreprises calédoniennes.

L'EGC délivre un bachelors, bac+3, visé par le ministère de l'éducation nationale, permettant un taux d'insertion de 100 %.

EGC Pacifique Sud

<http://www.egc.cci.nc>

14, rue de Verdun

BP M3 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 31 40

E-mail : egc@cci.nc

Association des parrains EGC - (30 entreprises) réseau des anciens EGC

4 cursus possibles :

- **Bachelor en présentiel** : cours, projets, stages en entreprise et à l'international.
- **Bachelor en alternance** : à partir de la 2^e année, programme permettant une expérience de 2 ans en entreprise, en alternance (contrat d'alternance).
- **Programme double diplôme** : 1^{re} et 2^e année en programme Bachelor présentiel + 3^e année en université partenaire en Australie. Ce programme permet d'obtenir en 3 ans un diplôme australien et le diplôme de l'EGC.
- **Programme entrepreneuriat** : En 2^e et 3^e année, le parcours entrepreneuriat permet aux étudiants volontaires et motivés de travailler sur leur projet de création d'entreprise tout en menant leurs études à l'EGC (aménagement du cursus et suivi personnalisé).

Les métiers après l'EGC

Les diplômés EGC sont repartis dans plusieurs secteurs d'activité :

- Chef(fe) de projet, ressources humaines
- Gestion, finances, administration
- Banque, assurance
- Gérance d'entreprise
- Marketing, communication
- Métiers du numérique et du digital

Focus : Contrôleur de gestion

Son rôle est d'analyser les résultats d'activité de l'entreprise, les coûts de production.

Son objectif est de fournir à la direction générale les éléments chiffrés à partir desquels seront définies les orientations stratégiques.

Concours d'entrée

- **Il est accessible aux bacheliers et élèves de terminales.** 4 centres de concours peuvent être ouverts : Nouméa, Koné, Lifou et Port-Vila (Vanuatu) : en distanciel

Pour 2023, clôture des inscriptions début octobre 2022 :

Le concours d'entrée de l'EGC s'organise autour d'épreuves écrites et orales (courant novembre 2022). Prenez contact directement avec l'EGC pour connaître les modalités particulières de recrutement de l'année 2022.

- **Intégration en 2^e année EGC**

Accessible aux titulaires d'un bac + 2 (gestion, commerce ou communication)

Pour cela, il faut réussir le concours d'entrée :

- Ecrits, courant novembre 2022: synthèse de documents, anglais, mathématiques, culture générale.
- Oraux courant décembre 2022: entretien de motivation, oral d'anglais, épreuve spécifique en gestion et marketing.

Dates de recrutement à confirmer auprès de l'EGC.

Les frais de scolarité : renseignez-vous auprès de l'EGC-CCI (École de Gestion et de Commerce).

Se préparer au concours d'entrée : l'Association des Anciens de l'EGC Pacifique Sud propose des coachings gratuits pour les oraux

E-mail : ada.egcps@gmail.com - Tél : 74 87 48

En écoles spécialisées ou en lycée Social – paramédical

Formation d'infirmier à l'IFPSS

Depuis 2020, les modalités d'entrée en école d'infirmière ont changé. Intégrer l'IFPSS ne se fait plus sur concours comme auparavant mais via la plateforme web Parcoursup Nouvelle-Calédonie.

Conditions d'admissions :

Etre titulaire du baccalauréat (toutes séries) ou équivalence.

Formation infirmier diplômé d'État - IDE (rentrée en février 2023)

Formation en soins infirmiers sélective : Les résultats de la commission des vœux sera accessible sur Parcoursup à partir du début du mois de décembre. Les personnes acceptées en formation devront alors confirmer leur souhait d'entrer à l'IFPSS-NC et se rapprocher du secrétariat pour finaliser leur inscription.

Contenu de formation :

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence. Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Les enseignements théoriques portent sur les sciences humaines, sociales et droit, les sciences biologiques et médicales (anatomie, physiologie...) et les techniques professionnelles. La formation est organisée en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

L'infirmier est susceptible d'évoluer dans sa carrière : il peut ainsi accéder à des diplômes d'Etat de « spécialité » (infirmier puériculteur, infirmier de bloc opératoire ou infirmier anesthésiste), ou d'exercice « en pratique avancée » ou de cadre de santé.

Les diplômes infirmiers permettent une poursuite d'études universitaires et l'accès à des passerelles vers d'autres formations en santé, médicales et paramédicales, certaines bénéficiant d'emblée d'un grade universitaire.

L'IFPSS-NC a pour mission de proposer des formations à caractères sanitaires et sociales.

Elle dispense des formations dans le secteur sanitaire :

- Infirmier diplômé d'état
- Aide-soignant diplômé de la Nouvelle-Calédonie
- Ambulancier
- Auxiliaire de puériculture

Et des formations dans le secteur social :

- Moniteur-Educateur
- Accompagnateur de Vie

Renseignements auprès de l'IFPSS de Nouvelle-Calédonie

(Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales) - www.ifpssnc.nc

12, rue Juliette Bernard, Nouville

BP 587 – 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 38 40

E-mail : accueil@ifpss.nc

Se former avec un contrat d'alternance, un choix alternatif exigeant

Choisir l'alternance, c'est suivre une formation en CFA (centre de formation d'alternant) avec des **modalités d'apprentissage différentes mais tout aussi exigeante que la voie scolaire**, avec des objectifs de qualification identique ou équivalente. Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, le système de l'alternance permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle, d'apprendre un métier et d'obtenir un diplôme tout en étant salarié dans une entreprise, privée ou public.

Le niveau d'exigence requis pour obtenir le **statut d'alternant** (*à la fois étudiant scolarisé en CFA et salarié en entreprise*) est très élevé. Durant 1 ou 2 années selon la formation choisie, il faut être conscient des efforts à fournir pour suivre une formation théorique et pratique soutenue en CFA et en parallèle s'impliquer pleinement en entreprise. **L'admission en CFA sera conditionnée** : Ne pas avoir une représentation claire du métier choisi, ou ne pas avoir une bonne compréhension des engagements liés au contrat d'alternance peuvent compromettre sa candidature lors de l'entretien de motivation. Pour valider son inscription, il faudra trouver une entreprise adéquate pour signer un contrat d'alternance.

Attention : ci-après les ouvertures prévisionnelles pour la rentrée 2023, le public intéressé est invité à consulter régulièrement le site : <https://pointa.nc/>



LES TROIS CHAMBRES CONSULAIRES PERMETTENT AUX ALTERNANTS D'ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES ADAPTÉES DANS DIVERS SECTEURS PROFESSIONNELS



SECTEUR	DIPLÔME	NIVEAU	REMARQUE
AGRICULTURE	CAP-NC	Ouvrier agricole	Niveau 3
		Ouvrier paysagiste	Niveau 3
		Encadrant d'équipe	Niveau 4 <small>NOUVEAUTÉ</small>
COMMERCE / VENTE / MARKETING	CCI-NC	Délégué, représentant, conseiller commercial	Niveau 5
		Chargé de clientèle particuliers et professionnels en banque et assurance	Niveau 6 <small>NOUVEAUTÉ</small>
		Chargé de marketing et communication (EGC)	Niveau 6
LOGISTIQUE	CCI-NC	Opérateur service achat, agent de transit, déclarant en douane	Niveau 5
NUMÉRIQUE	CCI-NC	Technicien supérieur systèmes et réseaux	Niveau 5 <small>NOUVEAUTÉ</small>
PARAMÉDICAL	CCI-NC	Préparateur en pharmacie	Niveau 4
SERVICES AUX ENTREPRISES, COMPTABILITÉ, GESTION & FINANCES	CCI-NC	Assistant de gestion	Niveau 5
		Collaborateur comptable	Niveau 5
		Contrôleur de gestion, conseiller clientèle (EGC)	Niveau 6
BÂTIMENT	CMA-NC	Agent de maintenance des bâtiments	Niveau 3
		Charpentier	Niveau 3
		Électricien	Niveau 3 - Niveau 4
		Installateur en sanitaire et énergies renouvelables (parcours mixte PGM/A)	Niveau 3
MÉCANIQUE	CMA-NC	Mécanicien automobile	Niveau 3
MÉTIERS DE L'ALIMENTATION	CMA-NC	Boucher	Niveau 3
		Boulangier	Niveau 3 - Niveau 4 <small>NOUVEAUTÉ</small>
		Pâtissier	Niveau 3
PRODUCTION MANUFACTURIÈRE	CMA-NC	Menuisier en aluminium	Niveau 3
		Métallier	Niveau 3
SOINS / BEAUTÉ	CMA-NC	Coiffeur	Niveau 3 - Niveau 4
		Esthéticien	Niveau 3

Attention pour candidater en BTS : les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 septembre 2022

Les tests de positionnement se feront en ligne via une plateforme numérique. Une phase de prise en main est prévue avant la session de positionnement fixée le 17 octobre 2022.

Les dossiers de pré-inscriptions téléchargeables sur le site, une fois remplis sont à remettre soit directement à l'accueil du Point A, soit à envoyer par mail sur dossier@pointa.nc

POINT A
 14 rue de Verdun-
 98800 NOUMEA
 tél : 24.69.49
contact@pointa.nc
www.pointa.nc // FB :
 POINTA-NC



NIVEAU 3 > CAP - NIVEAU 4 > BAC
 NIVEAU 5 > BAC+2 - NIVEAU 6 > BAC+3

POINTE A - NC
 24.69.49

Votre première étape vers l'Alternance!

PRO-1403020710 AU POINT A : 14 RUE DE VERDUN - NOUMEA - 98800 NOUMEA
 ACCUEIL TEL. 24 69 49
 BUREAU D'INSCRIPTION AU PUBLIC (DU LUNDI AU JEUDI DE 9H À 12H ET LE VEDRI AU PRALLES 10H30 À 12H)

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au BTS.

D'autres solutions possibles

CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)

Créé au 18^e siècle et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CNAM est en charge de **deux missions** :

- Une mission d'ingénierie de parcours
- Une mission d'ingénierie de formation

Pour permettre à chacun de se former, le CNAM propose :

> **Un enseignement ouvert à tous** : pour se perfectionner, améliorer ses compétences, acquérir une qualification ou un diplôme afin d'évoluer professionnellement, se reconverter ou changer d'emploi. Le CNAM propose des formations du niveau technicien supérieur au niveau ingénieur. Chaque année, il délivre plus de 6 400 diplômes, dont 1 100 diplômes d'ingénieur.

> **Dans tous les domaines** : plus de 300 parcours de formations scientifiques, techniques et tertiaires, ciblés sur les compétences recherchées par les entreprises.

> **À travers différentes formules combinables entre elles** : cours du soir, le samedi, à distance, séminaires en journée, à chacun de choisir selon ses disponibilités et son projet.

> **En lien avec le monde professionnel** : des enseignants issus de l'entreprise, qui veillent à l'adéquation des formations avec l'évolution des métiers.

Le CNAM Nouvelle-Calédonie propose les formations présentielles dans les domaines suivants :

- Achat, commerce, gestion et comptabilité
- Informatique
- Ressources humaines
- Métier de la formation
- Santé sécurité au travail
- Finance
- BTP
- Energie et développement durable

Se renseigner auprès d'ACESTE CNAM (Association Calédonienne d'Enseignement Scientifique Technique et Economique rattachée au Conservatoire National des Arts et Métiers)

www.acestecnam.nc

30, rue Georges Clemenceau – 1^{er} étage

Galerie Espace de Paris – Centre-ville

BP 3562 98846 Nouméa CEDEX

Tél. : 28 02 98

E-mail : info@acestecnam.nc ou contact en ligne via le site

GRETA INTER PROVINCIAL de NOUVELLE CALEDONIE (Groupement d'Établissement de l'Éducation nationale)

Le GRETA inter Provincial de la Nouvelle-Calédonie regroupe 3 antennes fonctionnelles (Îles, Nord et Sud) ainsi que des établissements scolaires publics qui mutualisent leurs compétences et leurs ressources matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes.

Le GRETA accueille des salariés d'entreprise, de collectivités d'administration, des demandeurs d'emploi, les jeunes adultes en insertion professionnelle, des individuels qui financent leur formation.

Une équipe de conseillers en formation continue vous accompagnent dans la réalisation de vos projets de formation. Elle propose des solutions adaptées à toute demande de formation, d'ingénierie et de conseil.

Les formations dispensées sont très nombreuses et accessibles sur différents dispositifs, en alternance, en groupe, à distance, en individualisation.

Que peut-on faire au Greta ?

- Élever son niveau de qualification
- Se remettre à niveau
- Préparer un concours
- Suivre des formations générales ou professionnelles
- Préparer un diplôme professionnel du CAP au BTS
- Se former en langues
- S'adapter aux nouvelles technologies
- Faire un bilan de compétences
- Se reconverter
- Être accompagné dans la démarche VAE Validation des Acquis de l'Expérience

Se renseigner auprès des antennes et consulter toute l'offre de formations au GRETA et au lycée Pétro Attiti

GRETA Interprovincial - www.greta.nc

LP Petro Attiti - Rivière salée

BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 41 50 39

E-mail : contact@greta.nc

Antenne Sud-Nord-Îles : 41 50 39

Des domaines de formations variés

Sur mesure :

BATIMENT (gros œuvre/second œuvre), INDUSTRIE (maintenance/ sécurité), COMMERCE/SERVICE (vente/logistique/immobilier/ service à la personne), RESTAURATION/HOTELLERIE (hygiène-sécurité/restauration/ service en salle-réception), TRANSVERSAL (bureautique/informatique, comptabilité, langues Anglais/Japonais sur objectifs spécifiques, développement, performance, communication, droit).

Planifiées :

Préparation concours : Aide-soignant (épreuve orale), épreuves d'admissibilité : rédacteur (externe), Adjoint d'éducation

Ressources humaines : media training

Performance professionnelle

Bâtiment : Autocad – 2D initiation

Santé social : COVID 19 prévention du risque au travail

Un Accompagnement VAE, la Validation des Acquis de l'Expérience, c'est la possibilité de valoriser et de faire reconnaître officiellement par un diplôme les compétences acquises tout au long de votre vie. La VAE s'adresse à toute personne justifiant d'au moins un an d'activités en tant que salarié en CDI ou CDD, intérimaire, fonctionnaire, agent public, demandeur d'emploi, non-salarié, travailleur indépendant, bénévole au service d'une association...
L'expérience doit être en rapport avec le diplôme envisagé.

Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

L'UNC offre des opportunités alternatives de **certifications** ou de **formations diplômantes** :

- Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)
- Tests d'anglais IELTS
- Certification en orthographe Voltaire
- Test de Connaissance du Français (TCF)
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
- Capacité en droit

Renseignez- vous auprès de l'UNC et consultez toute l'offre de formations sur le site www.unc.nc
Université de la Nouvelle-Calédonie
BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX
Tél. : 29 02 90

À SAVOIR

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.

Conditions d'accès :

- Ne pas être titulaire du baccalauréat
- Avoir interrompu ses études initiales depuis 2 ans au moins

Lieux de formations :

- DAEU option A (à dominante littéraire) : 6 centres de préparation en Nouvelle-Calédonie et ou au Vanuatu
- DAEU option B (à dominante scientifique) : 4 centres d'examen au Vanuatu

Se renseigner auprès de l'UNC, secrétariat pédagogique, tél. : 29 04 90- Courriel : sfc@unc.nc

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

L'UNC offre des opportunités alternatives de formation grâce à l'accueil, de la délégation du CNED en Nouvelle-Calédonie.

> **Une autre façon de se former en Nouvelle-Calédonie, le CNED, spécialisé dans l'enseignement à distance, offre une alternative de formation supérieure particulièrement intéressante :**

- Elle augmente le potentiel de formations disponibles ;
- Elle permet d'adapter le rythme des études aux contraintes des salariés et chefs d'entreprise et au-delà de tout candidat à une formation.

> **Le CNED permet de :**

- Préparer un BTS (Bac +2) ;
- Préparer un diplôme universitaire (Licence, Master) ;
- Préparer un examen ou un concours ;
- Obtenir un diplôme équivalent au bac et accéder à l'université (DAEU) ;
- Préparer une certification en langue
- Préparer une capacité en droit

Se renseigner auprès du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

<https://www.cned.fr/>

Posez vos questions en ligne via la rubrique

<https://www.cned.fr/nous-contacter>

Devenir fonctionnaire (Les concours)

Préparation aux concours

L'accès aux emplois de la fonction publique qu'elle soit d'État, territoriale, provinciale ou communale, se fait par voie de concours.

Les concours administratifs sont regroupés en catégories :

- Catégorie A avec la licence, master ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie B avec le baccalauréat ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie C sans condition de diplôme.

Le niveau des candidats a tendance à s'élever. Une solide préparation est toujours nécessaire.

Les organismes assurant

Des préparations aux concours administratifs sont les suivants :

- L'Université de la Nouvelle-Calédonie
- Le GRETA
- Le CNED pour les préparations par correspondance

Pour les concours de la fonction publique territoriale, provinciale et communale, s'adresser à : **Direction des Ressources Humaines et de la Fonction Publique de Nouvelle-Calédonie**

18 avenue Paul Doumer

BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Tél. : 25 60 00

Fax : 27 47 00 E-mail : drhfpnc-concours@gouv.nc

<https://drhfpnc.gouv.nc/concours-et-examens/calendrier-et-resultats-des-concours-de-lannee>

Pour les concours de la fonction publique d'État : police nationale, douanes, Éducation Nationale...

Toutes les infos sur : <http://concours.fonction-publique.gouv.fr/score>

Service Militaire Adapté (SMA) (Nouméa, Koumac et Koné)

Le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle **au profit des jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et résidant dans les outre-mer**. Il est implanté dans les départements d'outre-mer, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

Sa mission prioritaire vise à développer l'employabilité de 6000 jeunes volontaires par an en leur faisant acquérir des compétences professionnelles, des compétences sociales et en leur offrant un accompagnement socio-éducatif complet, en régime d'internat. Ainsi, le SMA assure la délicate adéquation entre l'accomplissement personnel des jeunes volontaires et les besoins des entreprises d'outre-mer et de l'hexagone.

Conditions d'âge : entre 18 et 25 ans éloignés du marché de l'emploi

Statut : volontaire stagiaire (contrat de 6 à 12 mois -2 ans max - salaire de 41 000 CFP par mois) ou volontaire technicien (contrat 1 à 4 ans - salaire de 140 000 CFP par mois).

Une formation militaire et citoyenne,

Des filières de formation professionnelle :

Métiers de la terre, de la sécurité, de l'hôtellerie et de la restauration, du secteur industriel, du bâtiment, de la santé et des services, du transport et de la logistique et remobilisation et accompagnement vers l'emploi.

Se renseigner auprès du RSMA-NC

Cellule recrutement

BP 41 98 850 Koumac

<https://www.rsma.nc/>

Email : smarecrute@rsma.nc et

rsma.recrutement-noumea@rsma.nc

Facebook : RSMA-NC c'est CHOC

La cellule Recrutement au 47 88 21 ou 47 88 21 (Koumac) et 28 98 92 ou 28 98 84 (Nouméa)

Forces Armées (Carrières de l'armée)

ARMÉE DE TERRE

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (C.I.R.F.A.)

<https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer/>

cirfa-de-nouvelle-caledonie

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 – 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 46 ou 29 27 59

ARMÉE DE L'AIR

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées Bureau AIR

<http://devenir-aviateur.fr>

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 – 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 40 ou 29 29 41

E-mail: cirfa-r-noumea.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

MARINE NATIONALE

Bureau d'information sur les carrières de la Marine Nationale

www.lamarinerecrute.fr

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 – 98843

Nouméa CEDEX

Tél. 29 28 66

GENDARMERIE NATIONALE

Cellule de recrutement

www.lagendarmerierecrute.fr/contacts

Caserne Meunier

16, rue Frédéric Surleau

BP R3 – 98851

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 51 14

Métiers des mines

L'exploitation des mines et la transformation des minéraux font appel à des connaissances et des compétences très diversifiées et souvent polyvalentes.

Centre de Formation aux Techniques de la Mine et des Carrières (C.F.T.M.C)

BP 4 - village de Poro
Houaïlou, 98838
Tél. : 42 57 56
E-mail : contact@cftmc.nc
Facebook : CFTMC

Groupement pour l'Insertion et l'Evolution Professionnelles (GIEP-NC)

Le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission l'accueil, l'information et l'accompagnement des actifs (demandeurs d'emploi ou salariés) qui souhaitent clarifier leur projet professionnel ou se donner une autre orientation.

Information-orientation

Sur l'insertion, l'évolution professionnelle et les dispositifs de formation
Un espace documentation animé par une documentaliste

Conseil et accompagnement

Dans la construction d'un projet d'insertion ou d'évolution professionnelle
Un conseil VAE validation des acquis de l'expérience

GIEP-NC

Pôle Information Orientation
1, rue de la Somme Centre-Ville
BP 428 – 98845 Nouméa CEDEX
Tél : 28 10 82
Numéro vert : 05 07 09 (appel gratuit)
E-mail : orientation@giep.nc

Positionnement en formation professionnelle continue et suivi psychopédagogique

École du Design

L'École du Design est un établissement supérieur d'arts appliqués et de design numérique basé au centre-ville de Nouméa et proposant des cursus de 1 à 3 ans accessibles à partir d'un niveau Bac :

L'École du Design

27 rue de Sébastopol 98800 Nouméa

Tél : 45 35 30 ou 82 99 91

E-mail : contact@ecoledudesign.com

<http://ecoledudesign.com>

La Prépa' arts appliqués

Admission / Pré-requis : Niveau Bac ou équivalent. Durée 1 an

Cette formation s'adresse à tous les bacheliers souhaitant faire carrière dans les métiers des arts appliqués.

Objectifs : Maîtriser les bases et notions indispensables communes à tous les arts appliqués : dessin académique, d'observation, comprendre la couleur, les ombres, les volumes et la perspective, l'histoire de l'art...

Débouchés : Accès aux concours des grandes écoles d'arts appliqués, beaux-arts, architecture, décoration d'intérieure...

La prépa' digitale

Admission / Pré-requis : Niveau Bac ou équivalent. Durée 1 an

Cette formation s'adresse à tous les bacheliers souhaitant faire partie du monde digital. Design, Marketing, Management, arts graphiques, voici les divers secteurs que couvre la prépa' digitale.

Objectifs : Maîtriser les bases et notions fondamentales pour devenir un professionnel des médias numériques et de la communication visuelle.

Débouchés : Cursus Infographie, Webdesign, Motion Design, et accès aux concours des grandes écoles de multimédia.

Infographie / Webdesign

Admission / Pré-requis : Niveau Bac STD2A ou Bac+1. Durée 2 ans

Formation diplômante validée par un titre professionnel reconnu au Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP) de niveau V (Bac +2) Infographiste / Designer Web.

Tout au long de ce cursus, les étudiants apprennent à définir une stratégie de communication visuelle, à maîtriser les différents moyens d'expression et à les mettre en forme sur des supports variés : print, packagings et médias interactifs.

Objectifs : Les futurs Infographistes / Web Designer doivent concevoir puis élaborer des supports de communication en y agencant différents médias comme du texte, des images, des animations mais aussi des vidéos et du son, cela passe par la maîtrise de logiciels appropriés (Photoshop, Illustrator, InDesign, After, Effects, ...) et l'utilisation de codes dédiés (HTML, CSS...).

Débouchés : Graphiste web, Designer graphique, Chef de projet web / numérique, Graphiste Web, Designer graphique, Directeur / directrice Artistique, Webdesigner...Poursuite d'études en motion design.

La formation en infographie Webdesign est aussi disponible en alternance.

Animation-Montage

Admission / Pré-requis : Bac+1 ou équivalence ou / et 1 an d'infographie.

Formation professionnelle certifiante (certificat école).

Le motion design se trouve partout dans tous nos médias, que ce soit à la télévision, sur nos Smartphones tablettes, sur internet, dans la rue, galeries d'art...

Objectifs : Les futurs Motion Designer seront capables de concevoir et de réaliser des productions graphiques incorporant à la fois de la vidéo, de l'animation 2D ou 3D, des effets spéciaux, des sons ... via des logiciels comme After Effects, Photoshop, Cinéma 4D...

Débouchés : Motion designer, Directeur artistique, Graphiste.

Diplôme of business (certification diplômante de niveau V (bac +2))

Etudiants souhaitant se former à l'entrepreneuriat et obtenir un diplôme reconnu de niveau bac +2 en Australie et Métropole.

Pré-requis : niveau d'anglais –intermédiaire

Objectifs : acquérir les compétences et les outils pour devenir des entrepreneurs, développer des compétences en anglais des affaires, maîtriser les techniques pour développer un réseau à l'internationale.

LA VIE ETUDIANTE

ETUDIER EN NOUVELLE CALEDONIE

Bourses, logement, démarches administratives, quotidien...

BOURSES ET AIDES FINANCIERES

- ***Bourse de l'Éducation Nationale (bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)***

Pour les élèves de Terminale qui envisagent des **études supérieures en Nouvelle-Calédonie en 2023** et pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur, vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation Nationale **de juillet à octobre 2022***. ***Les demandes déposées après cette date seront traitées ultérieurement, au fil de l'eau.**

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** à télécharger sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention, ne pas attendre les résultats du baccalauréat pour formuler une demande de bourse et/ou de logement !

- ***Les bourses & aides provinciales - dès juillet 2022***

Seulement **APRÈS** avoir constitué un dossier de demande de bourse de l'Éducation Nationale (DSE), vous pouvez demander une aide (bourses, aides ou prêt) à la province dont vous dépendez.

Attention aux dates de campagnes et procédures. :

Province Sud campagne de juillet à août 2021

Direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud (DERES) - Bureau d'Accompagnement des Étudiants (BAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1-98849 Nouméa Cedex

Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46

Fax : 20 30 23

des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site : www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

Province Nord Campagne de début juillet à fin octobre 2022

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses

BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27

defij-etudiant@province-nord.nc

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement, aux bureaux de la province Nord.

Province des Îles Loyauté Campagne de début juillet à fin septembre 2022

Direction de l'Enseignement (DE)

Lifou - Tél. : 45 52 24

Direction générale des services de Nouméa (DGSN)- Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 28 18 26

c-wamo@loyalty.nc et dgsn.ces@loyalty.nc

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement.

Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des Îles Loyauté

• *Bourses du Ministère de l'Agriculture*

Pour les BTSA (agricoles) en Nouvelle-Calédonie

Les dossiers de demandes de bourse sont à retirer au Lycée Michel Rocard, lors de l'inscription, **en décembre 2022**.

Direction du service de l'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

<https://www.dafe.gouv.nc/formations-apres-le-bac/bourses-de-lenseignement-superieur>

209 rue A. Bénébig Haut Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr

Lycée Agricole Michel Rocard

<http://lyceemichelrocard.nc/>

Rive droite 2997 Route du lycée

BP 5 - 98825 Pouembout

Tél. : 47 26 44

E-mail : legta.pouembout@educagri.fr ou ce.9830635y@ac-noumea.nc

Consultez le site de l'enseignement technique agricole en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc> et

<https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Environnement-energies-agriculture-et-mines/DAFE-Direction-du-service-de-l-Etat-de-l-Agriculture-de-la-Forêt-et-de-l-Environnement>

SE LOGER

Le campus universitaire de Nouville

Le GIP MAISON DE L'ETUDIANT de la Nouvelle-Calédonie dispose d'une grande résidence de près de 600 logements sur le campus de Nouville et sur Dumbéa Centre. Administrée par la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie, celle-ci se compose de studios, d'appartements F1, F2 ou F4. Certains logements bénéficient **d'équipements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite**.

Tous les étudiants majeurs de la Nouvelle-Calédonie peuvent bénéficier d'un logement en résidence. Avec une attribution en priorité aux étudiants disposant de faibles ressources.

Formalités

➤ L'étudiant ou au futur étudiant doit au préalable s'inscrire en ligne sur : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> et remplir un Dossier Social Etudiant).

➤ Le dossier est à retirer et déposer à la MDE; du 1^{er} août au 28 octobre 2022 de l'année précédant la rentrée universitaire (dossier complet).

Les candidatures sont validées par une commission d'attribution : instruction et notification par courriel fin décembre 2022 de la décision d'attribution ou inscription sur liste d'attente.

A partir de mi-janvier jusqu'au 30 avril 2023, les retardataires devront se rendre à la MDE pour l'attribution ou pas d'un logement.

Se renseigner aussi auprès de la SIC (Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie)

Agence SIC de la résidence universitaire

Résidence Universitaire

4, rue Raoul Félix Thomas - Nouville

Tél. : 29 00 64 (Nouville) ou 46 04 61 (Koutio)

E-mail : etudiant@sic.nc ou logement@mde.nc ou mde@mde.nc

INFO+**Mwa Sup' – Foyer & Tutorat étudiants**

Depuis plus de 15 ans, l'association Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants accompagne les étudiants de la Nouvelle-Calédonie vers la réussite scolaire et leur permet ainsi de devenir les cadres de demain.

Mwa Sup' assure un suivi personnalisé et met à la disposition de chaque étudiant l'hébergement en campus, la restauration le matin et le soir et le service de navette aller et retour chaque jour vers l'UNC.

Un accompagnement plus spécifique est proposé pour les étudiants souhaitant suivre les licences Accès Santé (SVT et PC).

Tous les bacheliers désireux de suivre un cursus universitaire (DEUST, Licence, Master) ou de passer un concours (CAPES, PE) peuvent faire une demande d'intégration à Mwa Sup'.

Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants

www.mwaSup.nc ou contact@mwasup.nc

Tél. /Fax : 76 66 95 – 24 07 73

28 bis rue Olry, Vallée du Génie BP 13526 - 98803 Nouméa CEDEX

SE SOIGNER

Avec un véritable service de médecine généraliste (préventif et curatif), la Maison de l'Étudiant répond aux besoins de santé de la population étudiante.

C'est aussi un relais important pour toutes les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

En ce qui concerne la prise en charge des soins, tous les étudiants doivent obligatoirement être couverts socialement. Ces assurances comprennent une **assurance de base (CAFAT)** et une **assurance complémentaire** (mutuelles locales, nationales ou assurances privées).

- **L'assurance de base CAFAT**

La cotisation à l'assurance de base (CAFAT) plus particulièrement **l'assurance maladie maternité** vous permet une prise en charge à 100 % pour les frais engagés à l'occasion de la grossesse (se renseigner auprès de la CAFAT).

Comment m'inscrire ?

➤ Retirer puis déposer complétée, votre demande d'admission à l'assurance étudiante auprès de votre établissement d'enseignement en même temps que votre dossier d'inscription. La demande d'inscription est également disponible aux guichets de la CAFAT ou téléchargeable sur <http://www.cafat.nc/>

Voir Guide pratique de l'étudiant (format PDF) sur le même site.

Où m'informer ?

Coordonnées de la CAFAT (Caisse de Protection Sociale de Nouvelle-Calédonie)

<https://cafat.nc>

4, rue du Général Mangin - BP L5 – 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 25 58 14 - Fax : 25 58 39

E-mail : maladie@cafat.nc

- **L'assurance complémentaire**

L'assurance complémentaire, conseillée pour les étudiants est celle de la mutuelle des fonctionnaires. En effet, l'offre étudiante proposée par la MDF, répond aux besoins de ces derniers (contraceptifs, opticien, psychologue...). La cotisation annuelle est en fonction de l'âge et payable d'avance. Des aides existent : en fonction de la situation de l'étudiant (boursiers, originaire du Vanuatu...). Tout ou partie de la cotisation peut être prise en charge grâce aux aides de la province, du gouvernement...

Où m'informer ?

Mutuelle des Fonctionnaires

<https://www.mdf.nc/nous-rejoindre/lamutuelle.des.etudiants>

Tél. : 28 00 20

E-mail : etudiant@mdf.nc

Maison de l'Étudiant

Tél. : 290 141

E-mail : servicemedical.mde@mde.nc

PARTIR ETUDIER EN METROPOLE

BOURSES ET AIDES FINANCIERES

- **Bourse de l'Éducation Nationale (bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)**

Pour les élèves de terminale qui envisagent des **études supérieures en Métropole en 2022/2023 et qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie** ou éventuellement pour des formations sur lesquelles vous auriez postulé et dans lesquelles vous seriez non admis mais classé (attestation à demander à l'établissement sollicité), vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation Nationale **de janvier à mai 2023**.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** à télécharger sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

INFO+

Le dossier social étudiant (DSE)

De janvier au mai - Attention à bien respecter les délais !

Une démarche unique pour demander **une bourse d'état et/ou un logement** en résidence universitaire.

Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

- L'inscription se fait sur le site Internet du CROUS via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> de janvier à mai 2023
- Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le CROUS émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande: attribution, rejet, attente.
- À partir du mois de septembre, vous aurez une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

Plus d'informations sur : <http://www.mncparis.fr/etudiants/dossier-social-etudiant> ou <http://www.ac-noumea.nc>

- **Les bourses & aides provinciales**

Vous devez faire votre demande de bourses, d'aide ou de prêt **auprès de la province dont vous dépendez, dès juillet 2022**. Un dossier de suivi pour les démarches administratives est constitué pour chaque étudiant boursier. En cas de premier départ pour la métropole, un entretien de validation du projet d'études est proposé.

> **RAPPEL** : puis de janvier à mai 2023 vous formulerez une demande de Bourses Nationale et constituerez un **dossier social étudiant (DSE)** (pour l'année scolaire 2023/2024) sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention aux dates de campagnes et procédures :

Province Sud

Campagne de juillet à août 2022 pour des études supérieures en métropole 2023/2024.

Direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud (DERES) - Bureau d'accompagnement des Étudiants (BAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46

des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site :

<https://www.province-sud.nc/information/aides-etudes-superieures>

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

Province Nord

Campagne de juin à octobre 2022 pour des études supérieures en métropole en 2022/2023.

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses

www.province-nord.nc

BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27

defij-etudiant@province-nord.nc

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement ou dans les services concernés.

Province des Îles Loyauté

Campagne de début juillet à fin septembre 2022 pour des études supérieures en métropole en 2022/2023.

Direction de l'Enseignement (DE)

Lifou - Tél. : 45 52 24

Direction générale des Services de Nouméa (DGSN)

www.province-iles.nc

10, rue Georges Clemenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX

c-wamo@loyalty.nc ou dgsn.ces@loyalty.nc

Tél. : 28 18 26

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement. Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des Îles Loyauté

• Bourses du Ministère de l'Agriculture

Pour les BTS (agricoles) en métropole. Chaque année plus de 20 étudiants calédoniens (34 en 2017) partent en BTS dans des spécialités très différentes : agriculture, horticulture, élevage, aquaculture, maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, développement local, aménagement paysager, analyse biologique, agroalimentaire.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE) de janvier à mai 2023** à partir du site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Consultez le site de l'enseignement technique agricole en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc>

Lycée Agricole et Général Michel Rocard de la Nouvelle-Calédonie

<http://lyceemichelrocard.nc/>

Route Municipale 2

BP 5 - 98825 Pouembout

Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62

Direction du service d'état, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

<https://dafe.gouv.nc/formations-apres-le-bac/bourses-de-lenseignement-superieur>

209 rue A. Bénédig - Haut-Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

E. mail : suivi-etudiant@dafe.nc

• Les bourses avec affectation spéciale

Ces bourses s'adressent aux candidats suivant une formation supérieure en métropole dans une spécialité non enseignée sur le territoire. Les BAS sont accessibles tant aux bacheliers débutant leurs études supérieures qu'aux étudiants déjà engagés dans un cycle de formation.

La campagne des bourses avec affectation spéciale se termine en mars.

Où m'informer sur les conditions d'accès, sur les formations inscrites ? Où retirer et déposer le dossier ?

➤ Sur Internet: www.drhfnc.gouv.nc

➤ Uniquement entre 13 h et 16 h à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, centre administratif Jacques-Iekawé - 18 avenue Paul Doumer à Nouméa. Tél : 25 61 76

• Le passeport mobilité

Ce dispositif concerne, dans le cadre du **passeport mobilité études**, les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent poursuivre des **études supérieures** en métropole (sous certaines conditions en Europe) ou dans une autre collectivité d'outremer.

Critères d'attribution : Les candidats doivent être de nationalité française, avoir leur résidence habituelle en Nouvelle-Calédonie.

Sont concernés les étudiants s'inscrivant dans les établissements supérieurs en métropole du fait de la saturation en Nouvelle-Calédonie de la filière choisie ou de son inexistence. En cas de deux échecs consécutifs, le droit au passeport mobilité est momentanément perdu.

L'aide de l'état se fait uniquement sur le coût du billet d'avion, dans le cadre d'un aller-retour par année universitaire. L'aide peut se faire par l'avance du billet ou le remboursement.

Les modalités prévoient :

➤ **Une aide de 100 % sur le coût d'un billet** pour l'étudiant qui bénéficie d'une bourse de l'État sur critères sociaux.

➤ **Une aide de 50 % sur le coût d'un billet d'avion** pour l'étudiant qui est rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial (revenu annuel / nombre de parts) n'excède pas 3 177 924 CFP.

Où m'informer ?

Service du GIP - Formation Cadres Avenir

16 rue d'Austerlitz 1^{er} étage, BP C5 - 98844 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 56 30 - Fax : 26 56 59

E. mail : passeport.mobilite@gipfca.nc

Important : le Passeport Mobilité intervient en complément des titres de transport pris en charge par les dispositifs boursiers, provinciaux notamment.

➤ Simulation possible sur le site <http://www.gip-cadres-avenir.nc>

SE LOGER

LE SERVICE ETUDIANT DE LA MAISON DE LA NOUVELLE CALEDONIE A PARIS



Vous partez étudier en Métropole

Inscrivez-vous sur la plateforme du Service Etudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

<https://www.etudiant-mnc.fr/>



Cette inscription vous permet un accès :

- À l'ensemble des procédures administratives
- Au coffre-fort pour enregistrer et verrouiller vos documents
- Aux propositions de stage et d'emploi (offres de nos partenaires de Nouvelle-Calédonie et métropole)
- Aux petites annonces postées par les étudiants au sujet des locations ou vente de meubles et autres

Cette inscription vous assure :

- La réception de toutes nos newsletters
- Une communication régulière pour le suivi de vos démarches

Un lien privilégié avec l'ensemble de nos partenariats pour l'accès au logement, obtention de la carte vitale, recherche de stages. Une récente convention avec le Lion's club de la Nouvelle-Calédonie élargit le champ d'action commun en métropole

Le recensement des étudiants calédoniens en métropole est très important puisqu'il permet de savoir où sont les étudiants, ce qu'ils font et combien ils sont. Votre inscription nous permet de développer des partenariats adaptés aux besoins, défendre vos droits, d'assurer un contact régulier avec vous, de pouvoir vous joindre rapidement et de communiquer avec votre accord, des renseignements concernant vos formations. Cette phase est importante pour vos emplois au retour en Nouvelle-Calédonie.

Le rôle et les missions du Service Etudiant formation jeunesse :

1. Il participe à la préparation au départ lors de forums organisés par les institutions calédoniennes.
2. Il organise des accueils groupés aux dates des rentrées métropolitaines.
3. Il négocie des conventions pour assurer une obtention plus rapide de la carte vitale (affiliation à l'assurance maladie : Caisse Primaire Assurance Maladie).
4. Il propose aux étudiants une Mutuelle à tarif et service négocié (assurance d'un contact avec l'étudiant pas de plateforme).
5. Il assure un suivi administratif, logistique, pédagogique, social de l'étudiant en lien avec des partenaires métropolitains.

Les partenaires du logement :

Logement Les Estudines : <https://www.estudines.com/>

Logement Fac Habitat : <https://www.fac-habitat.com/fr/>

Logement Nexity-Studea : <https://www.nexity-studea.com/>

Pour ces trois partenaires, il convient de rechercher la résidence la plus proche de votre lieu d'études et de nous contacter dès que votre choix est établi. Nous contactons les commerciaux et vous obtenez une réponse rapide et prioritaire. Vous constituez ensuite votre dossier directement avec le partenaire en nous mettant en copie afin que nous puissions assurer le suivi jusqu'au résultat.

Logement Cité Internationale Universitaire de Paris : s'inscrire auprès de la MNC dès admission à Paris

Logement CROUS : <https://trouverunlogement.lescrous.fr>

SE SOIGNER

· L'assurance maladie (affiliation à La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris)

Partenaire de la MNC depuis un an, la caisse primaire d'Assurance de Paris gère l'ensemble des dossiers des étudiants calédoniens. Ils dépendent tous de cette caisse quelle que soit leur ville d'études.

Il convient de transmettre au Service étudiant par scan, un dossier complet constitué des documents photocopiés en haute définition. Tout document mal écrit ou manquant de lisibilité sera rejeté.

Dossier à constituer :

- Un acte de naissance avec filiation ou copie intégrale
- La copie couleur du passeport
- Un RIB métropolitain
- Le certificat de scolarité
- Le document CERFA 1106S, demande d'affiliation à l'assurance maladie

Lorsque vous avez toutes les copies couleur très lisibles de ces 5 documents, il convient de les transmettre par scan en un seul dossier à l'adresse suivante: secretariat-sef@mncparis.fr

Votre dossier est transmis à la CPAM de Paris et vous recevrez par voie postale votre attestation avec votre numéro de sécurité sociale.

Ensuite vous recevrez un courrier par voie postale vous demandant de réexpédier à l'adresse indiquée sur l'enveloppe jointe deux photos et un formulaire rempli.

Vous recevrez dans un troisième temps votre carte vitale.

Pour tout envoi des feuilles de maladie après réception de la carte vitale voici l'adresse à laquelle vous devez transmettre vos feuilles de maladie dûment remplies et accompagnées d'un RIB :

Assurance Maladie de Paris
75948 PARIS CEDEX 19

Attention : un partenariat est une négociation qui permet d'avoir un contact privilégié et négocié entre deux interlocuteurs. La MNC a effectué un travail conséquent pour obtenir ces relations qui permettent de faciliter l'insertion des étudiants aussi il est bien de se conformer aux procédures.

INFO+

Un coaching pour l'enseignement supérieur agricole

Dans le cadre du projet éducatif, la Nouvelle-Calédonie finance un coaching des étudiants calédoniens volontaires qui partent faire des études supérieures dans l'enseignement agricole en métropole :

Avant l'arrivée en métropole :

- > stage de préparation au départ en Nouvelle-Calédonie,
- > aide pour Parcoursup, l'admission post-bac dans l'enseignement agricole aussi bien en BTSA, que pour les formations d'ingénieurs agronomes ou d'agriculture, et pour le diplôme de vétérinaire.

À votre arrivée :

- > suivi en métropole réalisé par un coach professionnel
- > soutien scolaire individualisé dans les lycées agricoles pour favoriser la réussite des étudiants.

S'adresser à la DAFE au 23 24 30 ou orientation@dafe.nc

INFO +

QUELQUES BONS PLANS POUR VOS ÉCONOMIES

- > Carte de réduction pour vos voyages en métropole: <https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/eleves-apprentis>
- > Faites du covoiturage pas cher: <https://www.blablacar.fr/>
- > Les bons plans étudiants: <http://etudiant.aujourd'hui.fr/>

QUELLES PISTES AVEC UN BAC PRO EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Quatre bacheliers professionnels sur dix poursuivent des études supérieures, principalement en BTS, où des places leur sont réservées. D'autres s'inscrivent dans une formation de niveau équivalent au bac, mais apportant une spécialisation favorisant l'accès à un emploi.

Formations en 1 an

Nombre de bacheliers possédant un bac pro poursuivent des études pendant une année, afin d'acquérir une **spécialisation** ou de **nouvelles compétences**.

– Des **mentions complémentaires (MC)**, d'un niveau équivalent au bac, sont accessibles sur dossier. Elles se préparent en 1 an au sein d'un lycée professionnel ou d'un centre de formation d'apprentissage (CFA).

Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur du même champ professionnel.

– **Les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)** répondent à des besoins, locaux, en qualification. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une école privée. Elles ne débouchent pas sur un diplôme mais par des attestations ou des certificats d'école.

Formations en 2-3 ans

La plupart des bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures préparent, en 2 ans, un **BTS** dans le champ professionnel d'origine. Quelques-uns optent pour une **école spécialisée**.

- **Les STS (sections de techniciens supérieurs)** accueillent volontiers les bacheliers professionnels, qui représentent 32 % des entrants en 1^{re} année. Parmi eux, un quart choisit de préparer le BTS (brevet de technicien supérieur) par la voie de l'apprentissage, avec une alternance de périodes en cours et de périodes en emploi (sous contrat de travail). La formation se déroule en 2 ans, avec des mises en situation professionnelle et des stages obligatoires.

- **Les écoles paramédicales ou du secteur social** sont accessibles aux bacheliers pro, notamment celles qui n'exigent pas le bac : formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, d'aide médico-psychologique.

Recrutement sur concours. Attention aux dates d'inscription dans ces écoles : dès septembre pour celles du secteur social, janvier pour celles de la santé !

Formations universitaires

L'**université** est une voie très risquée pour les bacheliers pro qui s'y inscrivent, car la formation qu'ils ont suivie au lycée ne les y prépare pas.

-**Les IUT (instituts universitaires de technologie)** comptent 2 % de bacheliers professionnels dans leurs effectifs en 1^{re} année, principalement dans les parcours tertiaires. Des programmes aménagés permettent pourtant à ces derniers de bénéficier d'une mise à niveau dans les disciplines générales et technologiques en vue d'obtenir le BUT (bachelor universitaire de technologie). La formation se déroule en 3 ans, avec une alternance d'enseignements théoriques, techniques et professionnels. Elle permet d'accéder à un emploi mais aussi de poursuivre des études (école, master).

-**Les licences**, qui donnent accès aux masters, comptent 5 % de bacheliers professionnels dans leurs effectifs en 1^{re} année. Très théoriques, elles ne sont pourtant pas adaptées à la formation que ces derniers ont reçue au lycée. Afin d'augmenter leurs chances de réussite, certaines universités proposent des mises à niveau et/ou un aménagement du cursus (en 4 ans au lieu de 3 ans, par exemple).

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET HANDICAP

Objectif poursuite d'études

Osez l'enseignement supérieur !

Vous avez le droit de vous inscrire à toute formation de l'enseignement supérieur si vous remplissez les conditions requises (baccalauréat ou équivalent). L'établissement effectuera avec vous l'analyse de vos besoins dans le cadre de la formation choisie et mettra en œuvre les aménagements nécessaires pour le suivi de votre parcours de formation.

Faites-vous accompagner !

Montez votre projet et, si possible, effectuez au préalable un stage d'immersion dans l'établissement de formation visé. Les CIO (centres d'information et d'orientation), votre enseignant référent, les structures handicap des établissements d'enseignement supérieur et les associations d'aide aux étudiants en situation de handicap sont là pour vous aider.

Une grande variété de métiers possibles

De très nombreux aménagements de poste sont possibles, en particulier grâce aux nouvelles technologies. Ils rendent accessibles les métiers. Par ailleurs, les employeurs recherchent des personnes.

Parcoursup Fr– Parcoursup Nouvelle-Calédonie

Les futurs étudiants en situation de handicap sont soumis à l'ensemble de la procédure Parcoursup.fr et Parcoursup Nouvelle-Calédonie. Des dispositions spécifiques ont été introduites dans la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants :

Bénéficiaire d'un accompagnement

Afin d'accompagner les candidats et leur famille dans leurs démarches des équipes spécifiques sont mises en place sous l'autorité du recteur au sein de chaque académie. Elles assurent les liens entre les candidats, les établissements d'enseignement supérieur et les commissions académiques en charge de l'accès à l'enseignement supérieur.

Renseigner son dossier

Les lycéens en situation de handicap inscrits sur Parcoursup Fr et Parcoursup Nouvelle-Calédonie, peuvent, s'ils le souhaitent, faire figurer dans la rubrique « Éléments liés à ma scolarité » de leur dossier Parcoursup tous les éléments qui leur paraissent utiles et notamment des particularités liées à leur scolarité ou des éléments d'information sur leur handicap et leurs besoins.

Ces éléments seront portés à la connaissance des personnes autorisées de l'établissement qui propose la formation demandée, et seulement d'elles.

Au moment de l'affectation

En cas d'affectation non compatible avec la situation de handicap ou les besoins particuliers, les candidats peuvent demander un réexamen de leur situation en saisissant la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES), chargée de l'examen des demandes.

Vie quotidienne

En Nouvelle-Calédonie

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie. IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables.

L'équipe éducative, le directeur d'établissement et la CSDASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Contacts pour plus d'informations :

- > IEN-ASH (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat
- > CEJH-NC Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie
- > DEXCO-F Division des examens et des Concours et de la formation
- > L'Université de la Nouvelle-Calédonie
- > Point A

En métropole

Dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH), des aides sont accordées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui siège à la **MDPH** : aides à la personne (lever, coucher, soins, prise de repas), aides techniques, logement, transport, surcoût lié à l'adaptation du véhicule pour passer le permis... Anticipez vos démarches pour que tout soit pris en compte et notifié par la CDAPH avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

> **Logement** : le **CROUS** propose des logements adaptés ou recherche avec vous des solutions au cas par cas.

> **Restauration** : les restaurants universitaires sont accessibles aux étudiants en situation de handicap.

> **Bourses d'enseignement supérieur** : trois années supplémentaires vous sont attribuées.

> **Transport** : les frais de transport des étudiants reconnus handicapés et ne pouvant utiliser les transports en commun sont pris en charge par les départements ou par Ile de France Mobilités.

Adressez-vous à la MDPH ou à votre enseignant référent.

MDPH, maison départementale des personnes handicapées
CROUS, centre régional des œuvres universitaires et scolaire

ET SI VOUS ECHOUER AU BAC ?

Il ne faut pas vous décourager. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Parlez-en à vos professeurs principaux et/ou avec un psychologue de l'éducation nationale.

Se représenter au bac

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 76 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

- **Refaire une année de terminale** est un droit. Dès l'annonce des résultats, contactez le directeur pour vous réinscrire. Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes 10/20 obtenues aux épreuves du bac.

Important à savoir : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès décembre, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

- **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr) ou dans le cadre de cours du soir. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes 10/20 obtenues précédemment.

Tous les candidats en situation de handicap, scolaires et non scolaires, bénéficient de la conservation des notes.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne 8/20 pour l'ensemble des épreuves).

- En métropole, **des écoles spécialisées** accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...
- **La capacité en droit**, est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'État, de niveau IV (équivalent au baccalauréat), délivré uniquement par les universités, sanctionnant la réussite aux examens de première et de seconde année.

Elle se prépare à l'université ou via le CNED, sur 2 ans. La Capacité en Droit est une formation courte, préparant les non bacheliers et non bacheliers ou bacheliers et bacheliers à des professions juridiques et administratives. Elle offre la possibilité, sous certaines conditions, d'accéder en licence en droit et de poursuivre éventuellement après son obtention en master. Elle présente un intérêt pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pu terminer leurs études secondaires et qui souhaitent progresser dans leur carrière professionnelle.

La formation étant à distance en système de classe inversée, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet. Il est proposé aux candidates et candidats des cours via la plateforme Moodle et des regroupements en présentiel.

- **Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)** permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.
- **Le BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive. Deux spécialités (animateur ; éducateur sportif) et plusieurs mentions. Admission sur épreuves à partir de 17 ans. Il est recommandé d'avoir le niveau bac.

Pour les Capacité en droit et DAEU,
Renseignements auprès de l'UNC
<https://unc.nc/formation/catalogue- formations-v2/>
Contact UNC : sfc@univ-nc.nc

Renseignements auprès du CISE.
CISE - Centre International Sport et Expertise
<https://ctos.nc/>
 1, bis avenue Antoine Becquerel
 98830 DUMBEA
 Tél. 41 05 00 – Fax 41 03 30
accueil.cise@ctos.nc

Se former autrement

- Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion.

Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat unique d'alternance. Vous pouvez préparer un **bac professionnel** (souvent en 1 an) après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement par le CFA (centre de formation d'alternance)

- Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle) ou un **titre certifié** inscrit au [Répertoire national des certifications professionnelles](#). Ils sont proposés par les écoles, CFA relevant des CCI ([chambres de commerce et d'industrie](#)), CMA ([chambres de métiers et de l'artisanat](#)) et par les écoles d'entreprise (Engie, RATP, SNCF, Lapeyre, Casino...), par le CNAM ([Conservatoire national des arts et métiers](#)), l'Afpa ([Association pour la formation professionnelle des adultes](#)) ou dans le cadre [des formations financées par les régions](#) et dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par la Nouvelle-Calédonie (<https://dfpc.gouv.nc/>).

- **La formation qualifiante** permet d'obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle.

Les actions de formations se font dans les secteurs d'activités définis comme prioritaires pour le développement économique local de la Nouvelle- Calédonie.

La durée des actions de formations varie de 3 mois à 36 mois maximum avec pour certaines une période d'application en entreprise, ou une organisation sous forme d'alternance.

Contactez le RIIFE (réseau d'information pour l'insertion, la formation et l'emploi) un de ses membres ou partenaires : DFPC NC/ GIEP-NC/ Espace jeunes PS/ EPIFE/ DEL PS/DEFIPE PIL/ DEFIJ PN/CIJ NC/ CFPPA Sud et Nord/ CFA CMA/ CFA CCI NC/CAP EMPLOI/ CANC/ ACTIVE/ IFAP/MLIJ PN/POINT A/ RSMA NC...

- **L'École de la Réussite**, soutenue par la province Sud, s'adresse aux jeunes de 18 ans et plus avec ou sans diplôme, sortis du système scolaire depuis au moins un an et domiciliés en province Sud. Elle accompagne les calédoniens dans leur insertion sociale et professionnelle par le biais de parcours individualisés, en collaboration avec son réseau d'entreprises locales.

Depuis juillet 2017, c'est un organisme de formation qui propose plusieurs parcours :

- Le parcours « Réussir »
- Le parcours « Remise à niveau »
- Le parcours « Trempo-ligne »
- Le parcours « Coaching »

L'école de la Réussite a pour ambition d'amener chaque personne à comprendre le monde dans lequel elle vit et de favoriser ainsi son insertion sociale et professionnelle.

Pour plus d'information sur les différents parcours, renseignez-vous auprès de :

École de la Réussite

30, route de la Baie des Dames
Forum du Centre, Ducos, BP 27845
98863 Nouméa Cedex
Tél. : 25 16 60 Fax : 25 18 80
Email : secretariat@e-reussite.nc

Info +

Filles et Garçons de nationalité française

RECENSEMENT

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'AGE DE 16 ANS**

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une

attestation de recensement* vous sera alors remise.
Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.



Journée Défense et Citoyenneté

Vous serez convoqués par le Centre du Service National.
À l'issue de votre JDC vous recevrez un certificat de participation*.

* Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :
Centre du service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosq - Rue Olry, Nouméa
BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : cnsnoumea@lagoon.nc
Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

